



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 avril 2016
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2016/0092 (NLE)

7616/16
ADD 6

WTO 80
SERVICES 5
COLAC 19

PROPOSITION

Origine:	Pour le Secrétaire général de la Commission européenne, Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur
Date de réception:	4 avril 2016
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2016) 174 final - ANNEXE 4 - PARTIE 3/7
Objet:	ANNEXE à la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion du protocole d'adhésion à l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, en vue de tenir compte de l'adhésion de l'Équateur

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2016) 174 final - ANNEXE 4 - PARTIE 3/7.

p.j.: COM(2016) 174 final - ANNEXE 4 - PARTIE 3/7



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 4.4.2016
COM(2016) 174 final

ANNEX 4 – PART 3/7

ANNEXE

à la

proposition de décision du Conseil

relative à la conclusion du protocole d'adhésion à l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie et le Pérou, d'autre part, en vue de tenir compte de l'adhésion de l'Équateur

ANNEXE III (partie 3)

LISTE DE DÉMANTÈLEMENT TARIFAIRE DE L'UE POUR LES MARCHANDISES ORIGINAIRES DE L'ÉQUATEUR

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29144090	Cétones-alcools et cétones-aldéhydes (à l'exclusion du 4-hydroxy-4-méthylpentane-2-one [diacétone alcool])	3	0
29145000	Cétones-phénols et cétones contenant d'autres fonctions oxygénées	5,5	0
29146100	Anthraquinone	5,5	0
29146910	1,4-Naphtoquinone	exemption	0
29146990	Quinones (à l'exclusion de l'anthraquinone et du 1,4-naphtoquinone)	5,5	0
29147000	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés des cétones ou des quinones (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	5,5	0
29151100	Acide formique	5,5	0
29151200	Sels de l'acide formique	5,5	0
29151300	Esters de l'acide formique	5,5	0
29152100	Acide acétique	5,5	0
29152400	Anhydride acétique	5,5	0
29152900	Sels de l'acide acétique (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	5,5	0
29153100	Acétate d'éthyle	5,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29153200	Acétate de vinyle	5,5	0
29153300	Acétate de n-butyle	5,5	0
29153600	Acétate de dinosèbe [ISO]	5,5	0
29153910	Acétate de propyle, acétate d'isopropyle	5,5	0
29153930	Acétate de méthyle, acétate de pentyle [amyle], acétate d'isopentyle [isoamyle], acétates de glycérol	5,5	0
29153950	Acétate de p-tolyle, acétates de phénylpropyle, acétate de benzyle, acétate de rhodinyne, acétate de santalyle et les acétates de phényléthane-1,2-diol	5,5	0
29153980	Esters de l'acide acétique (à l'exclusion des acétates d'éthyle, de vinyle, de n-butyle, de dinosèbe [ISO], de propyle, d'isopropyle, de méthyle, de pentyle [amyle], d'isopentyle [isoamyle], de glycérol, de p-tolyle, de phénylpropyle, de benzyle, de rhodinyne, de santalyle et de phényléthane-1,2-diol)	5,5	0
29154000	Acides mono-, di- ou trichloroacétiques, leurs sels et leurs esters	5,5	0
29155000	Acide propionique, ses sels et ses esters	4,2	0
29156011	Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	exemption	0
29156019	Acides butanoïques, leurs sels et leurs esters (à l'exclusion du diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène)	5,5	0
29156090	Acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters	5,5	0
29157015	Acide palmitique	5,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29157020	Sels et esters de l'acide palmitique	5,5	0
29157025	Acide stéarique	5,5	0
29157030	Sels de l'acide stéarique (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	5,5	0
29157080	Esters de l'acide stéarique	5,5	0
29159010	Acide laurique	5,5	0
29159020	Chloroformiates	5,5	0
29159080	Acides monocarboxyliques acycliques saturés et leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides formique, acétique, mono- ou trichloroacétiques, propionique, butyriques, valériques, palmitique ou stéarique et des sels et esters de ces produits, de l'anhydride acétique, de l'acide laurique, des chloroformiates ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	5,5	0
29161100	Acide acrylique et ses sels	6,5	0
29161210	Acrylate de méthyle	6,5	0
29161220	Acrylate d'éthyle	6,5	0
29161290	Esters de l'acide acrylique (à l'exclusion des acrylates d'éthyle et de méthyle)	6,5	0
29161300	Acide méthacrylique et ses sels	6,5	0
29161410	Méthacrylate de méthyle	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29161490	Esters de l'acide méthacrylique (à l'exclusion du méthacrylate de méthyle)	6,5	0
29161500	Acides oléique, linoléique ou linolénique, leurs sels et leurs esters (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29161910	Acides undécénoïques, leurs sels et leurs esters	5,9	0
29161930	Acide hexa-2,4-diénoïque [acide sorbique]	6,5	0
29161940	Acide crotonique	exemption	0
29161970	Acides monocarboxyliques acycliques non saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides acrylique, méthacrylique, oléique, linoléique, linolénique ou undécénoïques et des sels et esters de ces produits ainsi qu'à l'exclusion de l'acide hexa-2,4-diénoïque [acide sorbique], de l'acide crotonique et du binapacryl [ISO])	6,5	0
29162000	Acides monocarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29163100	Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29163210	Peroxyde de benzoyle	6,5	0
29163290	Chlorure de benzoyle	6,5	0
29163400	Acide phénylacétique et ses sels	exemption	0
29163500	Esters de l'acide phénylacétique	exemption	0
29163600	Binapacryl [ISO]	6,5	0
29163900	Acides monocarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides benzoïque ou phénylacétique et des sels et esters de ces produits, du peroxyde de benzoyle, du chlorure de benzoyle et du binapacryl [ISO] ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29171100	Acide oxalique, ses sels et ses esters (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29171210	Acide adipique et ses sels	6,5	0
29171290	Esters de l'acide adipique	6,5	0
29171310	Acide sébacique	exemption	0
29171390	Acide azélaïque, leurs sels et leurs esters ainsi que les sels et esters de l'acide sébacique	6	0
29171400	Anhydride maléique	6,5	0
29171910	Acide malonique, ses sels et ses esters	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29171990	Acides polycarboxyliques acycliques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides oxalique, adipique, azélaïque, sébacique ou malonique et des sels et esters de ces acides, de l'anhydride maléique ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,3	0
29172000	Acides polycarboxyliques cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés	6	0
29173200	Orthophtalates de dioctyle	6,5	0
29173300	Orthophtalates de dinonyle ou de didécyle	6,5	0
29173410	Orthophtalates de dibutyle	6,5	0
29173490	Esters de l'acide orthophtalique (à l'exclusion des orthophtalates de dibutyle, de dioctyle, de dinonyle ou de didécyle)	6,5	0
29173500	Anhydride phtalique	6,5	0
29173600	Acide téréphtalique et ses sels	6,5	0
29173700	Téréphtalate de diméthyle	6,5	0
29173911	Ester ou anhydride de l'acide tétrabromophtalique	exemption	0
29173919	Dérivés bromés des acides polycarboxyliques aromatiques (à l'exclusion ester ou anhydride de l'acide tétrabromophtalique)	6,5	0
29173930	Acide benzène-1,2,4-tricarboxylique	exemption	0
29173940	Dichlorure d'isophtaloyle contenant en poids $\leq 0,8$ % de dichlorure de téréphtaloyle	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29173950	Acide naphthalène-1,4,5,8-tétracarboxylique	exemption	0
29173960	Anhydride tétrachlorophtalique	exemption	0
29173970	3,5-Bis[méthoxycarbonyl]benzènesulfonate de sodium	exemption	0
29173980	Acides polycarboxyliques aromatiques, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des dérivés bromés, des esters de l'acide orthophtalique, de l'anhydride phtalique, de l'acide téréphtalique et ses sels, du téréphtalate de diméthyle, de l'acide benzène-1,2,4-tricarboxylique, du dichlorure d'isophtaloyle contenant en poids ≤ 0,8 % de dichlorure de téréphtaloyle, de l'acide naphthalène-1,4,5,8-tétracarboxylique, de l'anhydride tétrachlorophtalique et du 3,5-bis[méthoxycarbonyl]benzènesulfonate de sodium)	6,5	0
29181100	Acide lactique, ses sels et ses esters (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29181200	Acide tartrique	6,5	0
29181300	Sels et esters de l'acide tartrique	6,5	0
29181400	Acide citrique	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29181500	Sels et esters de l'acide citrique (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29181600	Acide gluconique, ses sels et ses esters	6,5	0
29181800	Chlorobenzilate [ISO]	6,5	0
29181930	Acide cholique, acide 3-alpha, 12-alpha-dihydroxy-5-beta-cholane-24-oïque [acide désoxycholique], leurs sels et leurs esters	6,3	0
29181940	Acide 2,2-bis[hydroxyméthyl]propionique	exemption	0
29181985	Acides carboxyliques à fonction alcool mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (sauf acides lactique, tartrique, citrique, gluconique, cholique ou 3-alpha, 12-alpha -dihydroxy-5-beta-cholane-24-oïque [acide désoxycholique], sels et esters de ces produits, de l'acide 2,2-bis[hydroxyméthyl]propionique ainsi que du chlorobenzilate [ISO])	6,5	0
29182100	Acide salicylique et ses sels (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29182200	Acide o-acétylsalicylique, ses sels et ses esters	6,5	0
29182310	Salicylates de méthyle, de phényle [salol]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29182390	Esters de l'acide salicylique et leurs sels (à l'exclusion des salicylates de méthyle et de phényle [salol])	6,5	0
29182910	Acides sulfosalicyliques, acides hydroxynaphtoïques, leurs sels et leurs esters	6,5	0
29182930	Acide 4-hydroxybenzoïque, ses sels et ses esters	6,5	0
29182980	Acides carboxyliques à fonction phénol mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides salicylique, o-acétylsalicylique, sulfosalicyliques, hydroxynaphtoïques et 4-hydroxybenzoïque ainsi que ses sels et esters)	6,5	0
29183000	Acides carboxyliques à fonction aldéhyde ou cétone mais sans autre fonction oxygénée, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés	6,5	0
29189100	2,4,5-T [ISO] [acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique], ses sels et ses esters	6,5	0
29189910	Acide 2,6-diméthoxybenzoïque	exemption	0
29189920	Dicamba [ISO]	exemption	0
29189930	Phénoxyacétate de sodium	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29189990	Acides carboxyliques contenant des fonctions oxygénées supplémentaires, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes, peroxyacides et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des acides contenant uniquement la fonction alcool, phénol, aldéhyde ou cétone ainsi que de l'acide 2,6-diméthoxybenzoïque, du Dicamba [ISO], du phénoxyacétate de sodium et du 2,4,5-T [ISO] [acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique] et ses sels et esters)	6,5	0
29191000	Phosphate de tris(2,3-dibromopropyle)	6,5	0
29199010	Phosphates de tributyle, phosphate de triphényle, phosphates de tritolyle, phosphates de trixyle, phosphate de tris(2-chloroéthyle)	6,5	0
29199090	Esters phosphoriques et leurs sels, y compris les lactophosphates; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des phosphates de tris(2,3-dibromopropyle), de tributyle, de triphényle, de tritolyle, de tris(2-chloroéthyle) ou de trixyle)	6,5	0
29201100	Parathion [ISO] et parathion-méthyle [ISO] [méthyle parathion]	6,5	0
29201900	Esters thiophosphoriques [phosphorothioates] et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion du parathion [ISO] et du parathion-méthyle [ISO] [méthyle parathion])	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29209010	Esters sulfuriques et esters carboniques; leurs sels et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29209020	Phosphonate de diméthyle [phosphite de diméthyle]	6,5	0
29209030	Phosphite de triméthyle [triméthoxyphosphine]	6,5	0
29209040	Phosphite de triéthyle	6,5	0
29209050	Phosphonate de diéthyle [hydrogenophosphite de diéthyle] [phosphite de diéthyle]	6,5	0
29209085	Esters des acides inorganiques des non-métaux et leurs sels; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion des esters des halogénures d'hydrogène, des esters phosphoriques, des esters thiophosphoriques [phosphorothioates], sulfuriques ou carboniques, des sels et des dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés de ces produits, du phosphonate de diméthyle [phosphite de diméthyle], du phosphite de triméthyle [triméthoxyphosphine], du phosphite de triéthyle et du phosphonate de diéthyle [hydrogenophosphite de diéthyle] [phosphite de diéthyle])	6,5	0
29211110	Mono-, di-, ou triméthylamine (à l'exclusion des sels de ces produits)	6,5	0
29211190	Sels de mono-, di- ou triméthylamine	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29211910	Triéthylamine et ses sels	6,5	0
29211930	Isopropylamine et ses sels	6,5	0
29211940	1,1,3,3-Tétraméthylbutylamine	exemption	0
29211950	Diéthylamine et ses sels	5,7	0
29211980	Monoamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de la mono-, di- ou triméthylamine, de la di- ou triéthylamine, de l'isopropylamine et des sels de ces produits ainsi que du 1,1,3,3-tétraméthylbutylamine)	6,5	0
29212100	Éthylènediamine et ses sels	6	0
29212200	Hexaméthylènediamine et ses sels	6,5	0
29212900	Polyamines acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de l'éthylènediamine, de l'hexaméthylènediamine et des sels de ces produits)	6	0
29213010	Cyclohexylamine, cyclohexyldiméthylamine, et leurs sels	6,3	0
29213091	Cyclohex-1,3-ylènediamine [1,3-diaminocyclohexane]	exemption	0
29213099	Monoamines et polyamines cyclaniques, cycléniques ou cycloterpéniques, et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de la cyclohexylamine, de la cyclohexyldiméthylamine et des sels de ces produits ainsi que du cyclohex-1,3-ylènediamine [1,3-diaminocyclohexane])	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29214100	Aniline et ses sels (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29214210	Dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés de l'aniline, et leurs sels	6,5	0
29214290	Dérivés de l'aniline et leurs sels (à l'exclusion des dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés ainsi que des sels de ces produits)	6,5	0
29214300	Toluidines et leurs dérivés; sels de ces produits	6,5	0
29214400	Diphénylamine et ses dérivés; sels de ces produits	6,5	0
29214500	1-Naphtylamine [alpha-naphtylamine], 2-naphtylamine [β-naphtylamine] et leurs dérivés; sels de ces produits	6,5	0
29214600	Amfétamine [DCI], benzfétamine [DCI], dexamfétamine [DCI], étilamfétamine [DCI], fencamfamine [DCI], léfétamine [DCI], lévamfétamine [DCI], méfénorex [DCI] et phentermine [DCI] ainsi que leurs sels	exemption	0
29214910	Xylidines et leurs dérivés; sels de ces produits	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29214980	Monoamines aromatiques et leurs dérivés, et sels de ces produits (à l'exclusion de l'aniline, des toluidines, de la diphénylamine, de la 1-naphtylamine, de la 2-naphtylamin, des xylidines et de leurs dérivés et des sels de ces produits ainsi que de l'amfétamine [DCI], du benzfétamine [DCI], du dexamfétamine [DCI], de l'étilamfétamine [DCI], du fencamfamine [DCI], du léfétamine [DCI], du lévamfétamine [DCI], du méfénorex [DCI] et du phentermine [DCI] et leurs sels)	6,5	0
29215111	m-Phénylènediamine d'une pureté en poids de ≥ 99 % et contenant ≤ 1 % en poids d'eau, ≤ 200 mg/kg d'o-phénylènediamine et ≤ 450 mg/kg de p-phénylènediamine	exemption	0
29215119	o-Phénylènediamine, m-phénylènediamine, p-phénylènediamine, diaminotoluènes, et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés; sels de ces produits (à l'exclusion du m-phénylènediamine d'une pureté en poids de ≥ 99 % et contenant ≤ 1 % en poids d'eau, ≤ 200 mg/kg d'o-phénylènediamine et ≤ 450 mg/kg de p-phénylènediamine)	6,5	0
29215190	Dérivés de la o-, m-, p-phénylènediamine ou des diaminotoluènes; sels de ces produits (à l'exclusion des dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés et de leurs sels)	6,5	0
29215910	m-Phénylènebis[méthylamine]	exemption	0
29215920	2,2'-Dichloro-4,4'-méthylènedianiline	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29215930	4,4'-Bi-o-toluidine	exemption	0
29215940	1,8-Naphtylènediamine	exemption	0
29215990	Polyamines aromatiques et leurs dérivés, et sels de ces produits (à l'exclusion de la o-, m-, p-phénylènediamine, des diaminotoluènes et de leurs dérivés ainsi que des sels de ces produits, m-phénylènebis[méthylamine], 2,2'-dichloro-4,4'-méthylènedianiline, 4,4'-bi-o-toluidine et 1,8-naphtylènediamine)	6,5	0
29221100	Monoéthanolamine et ses sels	6,5	0
29221200	Diéthanolamine et ses sels	6,5	0
29221310	Triéthanolamine	6,5	0
29221390	Sels du triéthanolamine	6,5	0
29221400	Dextropropoxyphène [DCI] et ses sels	exemption	0
29221910	N-Éthyldiéthanolamine	6,5	0
29221920	2,2'-Méthyliminodiéthanol [N-méthyldiéthanolamine]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29221980	Amino-alcools, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits (sauf ceux à fonctions oxygénées différentes et à l'exclusion de la monoéthanolamine, de la diéthanolamine, de la triéthanolamine, du dextropropoxyphène ainsi que des sels de ces produits ainsi que du N-éthyl-diéthanolamine et du 2,2'-méthyliminodéthanol [N-méthyl-diéthanolamine])	6,5	0
29222100	Acides aminonaphtolsulfoniques et leurs sels	6,5	0
29222900	Amino-naphtols et autres amino-phénols, leurs éthers et esters; sels de ces produits (à l'exclusion des amino-naphtols et autres amino-phénols à fonctions oxygénées différentes, des acides aminonaphtolsulfoniques et leurs sels)	6,5	0
29223100	Amfépramone [DCI], méthadone [DCI] et norméthadone [DCI] ainsi que leurs sels	exemption	0
29223900	Amino-aldéhydes, amino-cétones et amino-quinones; sels de ces produits (autres que ceux à fonctions oxygénées différentes ainsi que de l'amfépramone [DCI], de la méthadone [DCI] et du norméthadone [DCI] et de leurs sels)	6,5	0
29224100	Lysine et ses esters; sels de ces produits	6,3	0
29224200	Acide glutamique et ses sels	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29224300	Acide anthranilique et ses sels	6,5	0
29224400	Tilidine [DCI] et ses sels	exemption	0
29224910	Glycine	6,5	0
29224920	beta-Alanine	exemption	0
29224995	Amino-acides et leurs esters; sels de ces produits (autres que ceux à fonctions oxygénées différentes et à l'exclusion de la lysine et ses esters et des sels de ces produits, de l'acide glutamique et de ses sels, du tilidin [DCI] et ses sels, de la glycine ainsi que de l'acide anthranilique et ses sels et beta-alanine)	6,5	0
29225000	Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'exclusion des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)	6,5	0
29231000	Choline et ses sels	6,5	0
29232000	Lécithines et autres phosphoaminolipides, de constitution chimique définie ou non	5,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29239000	Sels et hydroxydes d'ammonium quaternaires (à l'exclusion de la choline et de ses sels)	6,5	0
29241100	Méprobamate [DCI]	exemption	0
29241200	Fluoroacétamide [ISO], monocrotophos [ISO] et phosphamidon [ISO]	6,5	0
29241900	Amides [y compris les carbamates] acycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion du méprobamate [DCI], du fluoroacétamide [ISO], du monocrotophos [ISO] et du phosphamidon [ISO])	6,5	0
29242110	Isoproturon [ISO]	6,5	0
29242190	Uréines et leurs dérivés, sels de ces produits (à l'exclusion de l'isoproturon [ISO])	6,5	0
29242300	Acide 2-acétamidobenzoïque [acide N-acétylanthranilique] et ses sels	6,5	0
29242400	Éthinamate [DCI]	exemption	0
29242910	Lidocaïne [DCI]	exemption	0
29242930	Paracétamol [DCI]	6,5	0
29242995	Amides, y compris les carbamates, cycliques et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion des uréines et de leurs dérivés, des sels de ces produits, de l'acide 2-acétamidobenzoïque [acide N-acétylanthranilique] et ses sels ainsi que de l'éthinamate [DCI], de la lidocaïne [DCI] et du paracétamol [DCI])	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29251100	Saccharine et ses sels	6,5	0
29251200	Glutéthimide [DCI]	exemption	0
29251910	3,3',4,4',5,5',6,6'-Octabromo-N,N'-éthylènediphtalimide	exemption	0
29251930	N, N'-éthylènebis[4,5-dibromohexahydro-3,6-métanophtalimide]	exemption	0
29251995	Imides et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de la saccharine, ses sels, du glutéthimide [DCI], du 3,3',4,4',5,5',6,6'-octabromo-N,N'-éthylènediphtalimide et du N,N'-éthylènebis[4,5-dibromohexahydro-3,6-métanophtalimide] ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29252100	Chlordiméforme [ISO]	6,5	0
29252900	Imines et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion du chlordiméforme [ISO])	6,5	0
29261000	Acrylonitrile	6,5	0
29262000	1-Cyanoguanidine [dicyandiamide]	6,5	0
29263000	Fenproporex [DCI] et ses sels; méthadone [DCI]-intermédiaire [4-cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29269020	Isophthalonitrile	6	0
29269095	Composés à fonction nitrile (à l'exclusion de l'acrylonitrile, de la 1-cyanoguanidine [dicyandiamide], du fenproporex [DCI] et ses sels, de la méthadone [DCI]-intermédiaire [4-cyano-2-diméthylamino-4,4-diphénylbutane] et de l'isophthalonitrile)	6,5	0
29270000	Composés diazoïques, azoïques ou azoxyques	6,5	0
29280010	N,N-Bis[2-méthoxyéthyl]hydroxylamine	exemption	0
29280090	Dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine (à l'exclusion du N,N-bis[2-méthoxyéthyl]hydroxylamine)	6,5	0
29291010	Diisocyanates de méthylphénylène [diisocyanates de toluène]	6,5	0
29291090	Isocyanates (à l'exclusion des diisocyanates de méthylphénylène [diisocyanates de toluène])	6,5	0
29299000	Composés à fonctions azotées (sauf isocyanates, composés aminés à fonctions oxygénées, sels et hydroxydes organiques d'ammonium quaternaires, lécithines et autres phosphoaminolipides, composés à fonction amide de l'acide carbonique, composés à fonction amine, carboxyamide, carboxyimide, imine ou nitrile, composés diazoïques, azoïques ou azoxyques ainsi que les dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine)	6,5	0
29302000	Thiocarbamates et dithiocarbamates (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29303000	Mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29304010	Méthionine [DCI]	exemption	0
29304090	Méthionine (à l'exclusion du méthionine [DCI])	6,5	0
29305000	Captafol [ISO] et méthamidophos [ISO]	6,5	0
29309013	Cystéine et cystine	6,5	0
29309016	Dérivés de la cystéine ou de la cystine	6,5	0
29309020	Thiodiglycol [DCI] [2,2'-thiodiéthanol]	6,5	0
29309030	Acide DL-2-hydroxy-4-[méthylthio]butyrique	exemption	0
29309040	Bis[3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate] de 2,2'-thiodiéthyle	exemption	0
29309050	Mélange d'isomères constitué de 4-méthyl-2,6-bis[méthylthio]-m-phénylènediamine et 2-méthyl-4,6-bis[méthylthio]-m-phénylène-diamine	exemption	0
29309085	Thiocomposés organiques (à l'exclusion des thiocarbamates, des dithiocarbamates, des mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame, de la méthionine, du captafol [ISO], du méthamidophos [ISO], du thiodiglycol [DCI] [2,2'-thiodiéthanol], de l'acide DL-2-hydroxy-4-(méthylthio)butyrique, de la cystéine, de la cystine, des dérivés de la cystéine ou de la cystine, du bis[3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate] de 2,2'-thiodiéthyle et d'un mélange d'isomères constitué de 4-méthyl-2,6-bis[méthylthio]-m-phénylènediamine et 2-méthyl-4,6-bis[méthylthio]-m-phénylène-diamine)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29310010	Méthylphosphonate de diméthyle	6,5	0
29310020	Difluorure de méthylphosphonoyle [difluorure méthylphosphonique]	6,5	0
29310030	Dichlorure de méthylphosphonoyle [dichlorure méthylphosphonique]	6,5	0
29310095	Composés organo-inorganiques de constitution chimique définie, présentés isolément, n.d.a. (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29321100	Tétrahydrofuranne	6,5	0
29321200	2-Furaldéhyde [furfural]	6,5	0
29321300	Alcool furfurylique et alcool tétrahydrofurfurylique	6,5	0
29321900	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement, dont la structure comporte un cycle furanne, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion du tétrahydrofuranne, du 2-furaldéhyde [furfural] et des alcools furfurylique et tétrahydrofurfurylique)	6,5	0
29322100	Coumarine, méthylcoumarines et éthylcoumarines	6,5	0
29322910	Phénolphtaléine	exemption	0
29322920	Acide 1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthoxycarbonyl-1-naphtyl)-3-oxo-1H, 3H-benzo[de]isochromène-1-yl]-6-octadécyloxy-2-naphtoïque	exemption	0
29322930	3'-Chloro-6'-cyclohexylaminospiro[isobenzofuran-1(3H), 9'-xanthène]-3-one	exemption	0
29322940	6'-(N-Éthyl-p-toluidino)-2'-méthylspiro[isobenzofuran-1(3H), 9'-xanthène]-3-one	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29322950	6-Docosyloxy-1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthyl-1-phénanthryl)-3-oxo-1H, 3H-naphto[1,8-cd]pyran-1-yl]naphtalène-2-carboxylate de méthyle	exemption	0
29322960	gamma-Butyrolactone	6,5	0
29322985	Lactones (à l'exclusion de la coumarine, des méthylcoumarines, des éthylcoumarines, de la phénolphtaléine, de l'acide 1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthoxycarbonyl-1-naphtyl)-3-oxo-1H, 3H-benzo[de]isochromène-1-yl]-6-octadécyloxy-2-naphtoïque, du 3'-chloro-6'-cyclohexylaminospiro[isobenzofuran-1(3H), 9'-xanthène]-3-one, du 6'-(N-éthyl-p-toluidino)-2'-méthylspiro[isobenzofuran-1(3H), 9'-xanthène]-3-one, du 6-docosyloxy-1-hydroxy-4-[1-(4-hydroxy-3-méthyl-1-phénanthryl)-3-oxo-1H, 3H-naphtho[1,8-cd]pyran-1-yl]naphtalène-2-carboxylate de méthyle et du gamma-butyrolactone ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29329100	Isosafrole	6,5	0
29329200	1-[1,3-Benzodioxole-5-yl]propane-2-one	6,5	0
29329300	Pipéronal	6,5	0
29329400	Safrole	6,5	0
29329500	Tétrahydrocannabinols [tous les isomères]	6,5	0
29329950	Époxydes à quatre atomes dans le cycle	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29329970	Acétals cycliques et hémi-acétals internes même contenant d'autres fonctions oxygénées et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'exclusion du safrole, de l'isosafrole, du pipéronal et du 1-[1,3-Benzodioxole-5-yl]propane-2-one)	6,5	0
29329985	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement (sauf les composés dont la structure comporte un cycle furanne, hydrogéné ou non, non condensé, des lactones, de l'isosafrole, du 1-[1,3-benzodioxole-5-yl]propane-2-one, du pipéronal, du safrole, du tétrahydrocannabinols [tous les isomères], des époxydes à quatre atomes dans le cycle, des acétals cycliques et des hémi-acétals internes même contenant d'autres fonctions oxygénées et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29331110	Propyphénazone [DCI]	exemption	0
29331190	Phénazone [antipyrine] et ses dérivés (à l'exclusion de la propyphénazone [DCI])	6,5	0
29331910	Phénylbutazone [DCI]	exemption	0
29331990	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyrazole, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion de la phénazone [antipyrine], et de ses dérivés ainsi que de la phénylbutazone [DCI])	6,5	0
29332100	Hydantoïne et ses dérivés	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29332910	Chlorhydrate de naphazoline [DCIM] et nitrate de naphazoline [DCIM]; phentolamine [DCI]; chlorhydrate de tolazoline [DCIM]	exemption	0
29332990	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle imidazole, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion de l'hydantoïne et ses dérivés, du chlorhydrate de naphazoline [DCIM], du nitrate de naphazoline [DCIM], de la phentolamine [DCI] et du chlorhydrate de tolazoline [DCIM])	6,5	0
29333100	Pyridine et ses sels	5,3	0
29333200	Pipéridine et ses sels	6,5	0
29333300	Alfentanil [DCI], aniléridine [DCI], bézitramide [DCI], bromazépam [DCI], cétobémidone [DCI], difénoxine [DCI], diphénoxylate [DCI], dipipanone [DCI], fentanyl [DCI], méthylphénidate [DCI], pentazocine [DCI], péthidine [DCI], péthidine [DCI] intermédiaire A, phencyclidine [DCI] [PCP], phénopéridine [DCI], pipradrol [DCI], piritramide [DCI], propiram [DCI] et trimépéridine [DCI] ainsi que leurs sels	6,5	0
29333910	lproniazide [DCI]; chlorhydrate de cétobémidone [DCIM]; bromure de pyridostigmine [DCI]	exemption	0
29333920	2,3,5,6-Tétrachloropyridine	exemption	0
29333925	Acide 3,6-dichloropyridine-2-carboxylique	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29333935	3,6-Dichloropyridine-2-carboxylate de 2-hydroxyéthylammonium	exemption	0
29333940	3,5,6-[Trichloro-2-pyridyloxyacétate] de 2-butoxyéthyle	exemption	0
29333945	3,5-Dichloro-2,4,6-trifluoropyridine	exemption	0
29333950	Ester méthylique de fluroxypyr [ISO]	4	0
29333955	4-Méthylpyridine	exemption	0
29333999	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyridine, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion de la pyridine, de la pipéridine, de l'alfentanil [DCI], de l'aniléridine [DCI], du bézitramide [DCI], du bromazépam [DCI], du céto-bémidone [DCI], du difénosine [DCI], du diphénoxyate [DCI], du dipipanone [DCI], du fentanyl [DCI], du méthylphénidate [DCI], du pentazocine [DCI], du péthidine [DCI], du péthidine [DCI] intermédiaire A, du phencyclidine [DCI] [PCP], du phénopéridine [DCI], du pipradrol [DCI], du piritramide [DCI], du propiram [DCI], du trimépéridine [DCI] et de leurs sels, de l'iproniazide [DCI], du chlorhydrate de céto-bémidone [DCIM], du bromure de pyridostigmine [DCI], du 2,3,5,6-tétrachloropyridine, de l'acide 3,6-dichloropyridine-2-carboxylique, du 3,6-dichloropyridine-2-carboxylate de 2-hydroxyéthylammonium, du 3,5,6-[trichloro-2-pyridyloxyacétate] de 2-butoxyéthyle, du 3,5-dichloro-2,4,6-trifluoropyridine, de l'ester méthylique de fluroxypyr [ISO], du 4-méthylpyridine ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29334100	Lévorphanol [DCI] et ses sels	exemption	0
29334910	Dérivés halogénés de la quinoléine; dérivés des acides quinoléine-carboxyliques	5,5	0
29334930	Dextrométhorphan [DCI] et ses sels	exemption	0
29334990	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine, hydrogénés ou non, sans autres condensations (à l'exclusion du lévorphanol [DCI], du dextrométhorphan [DCI] et de leurs sels, des dérivés halogénés de la quinoléine, des dérivés des acides quinoléine-carboxyliques ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29335200	Malonylurée [acide barbiturique] et ses sels	6,5	0
29335310	Phénobarbital [DCI], barbital [DCI] ainsi que leurs sels	exemption	0
29335390	Allobarbital [DCI], amobarbital [DCI], butalbital [DCI], butobarbital, cyclobarbital [DCI], méthylphénobarbital [DCI], pentobarbital [DCI], secbutabarbital [DCI], sécobarbital [DCI] et vinylbital [DCI] ainsi que leurs sels	6,5	0
29335400	Dérivés de malonylurée [acide barbiturique] et leurs sels (à l'exclusion des sels de malonylurée)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29335500	Loprazolam [DCI], mécloqualone [DCI], méthaqualone [DCI] et zipéprol [DCI] ainsi que leurs sels	exemption	0
29335910	Diazinon [ISO]	exemption	0
29335920	1,4-Diazabicyclo[2.2.2]octane [triéthylènediamine]	exemption	0
29335995	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle pyrimidine, hydrogéné ou non, ou pipérazine (à l'exclusion de la malonylurée [acide barbiturique] et de ses dérivés, de l'allobarbital [DCI], de l'amobarbital [DCI], du barbital [DCI], du butalbital [DCI], du butobarbital, du cyclobarbital [DCI], du méthylphénobarbitol [DCI], du pentobarbitol [DCI], du phénobarbitol [DCI], du secbutabarbitol [DCI], du sécobarbitol [DCI], du vinylbital [DCI], du loprazolam [DCI], du mécloqualone [DCI], du méthaqualone [DCI] et du zipéprol [DCI], des sels de ces produits, ainsi que du diazinon [ISO] et du 1,4-diazabicyclo[2.2.2]octane [triéthylènediamine])	6,5	0
29336100	Mélatrine	6,5	0
29336910	Atrazine [ISO]; propazine [ISO]; simazine [ISO]; hexahydro-1,3,5-trinitro-1,3,5-triazine [hexogène, triméthylènetrinitramine]	5,5	0
29336920	Méthénamine [DCI][hexaméthylènetétramine]	exemption	0
29336930	2,6-Di-tert-butyl-4-[4,6-bis(octylthio)-1,3,5-triazine-2-ylamino]phénol	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29336980	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, dont la structure comporte un cycle triazine, hydrogéné ou non, non condensé (à l'exclusion de la mélamine, de l'atrazine [ISO], de la propazine [ISO], de la simazine [ISO], de l'hexahydro-1,3,5-trinitro-1,3,5-triazine [hexogène, triméthylènetrinitramine], de la méthénamine [DCI] [hexaméthylènetétramine] et du 2,6-di-tert-butyl-4-[4,6-bis(octylthio)-1,3,5-triazine-2-ylamino]phénol)	6,5	0
29337100	6-Hexanelactame [epsilon-caprolactame]	6,5	0
29337200	Clobazam [DCI] et méthyprylone [DCI]	exemption	0
29337900	Lactames (à l'exclusion du 6-hexanelactame [epsilon-caprolactame], du clobazam [DCI], du méthyprylone [DCI] ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29339110	Chlordiazépoxyde [DCI]	exemption	0
29339190	Alprazolam [DCI], camazépam [DCI], clonazépam [DCI], clorazépate, délorazépam [DCI], diazépam [DCI], estazolam [DCI], fludiazépam [DCI], flunitrazépam [DCI], flurazépam [DCI], halazépam [DCI], loflazépate d'éthyle [DCI], lorazépam [DCI], lormétazépam [DCI], mazindol [DCI], médazépam [DCI], midazolam [DCI], nimétazépam [DCI], nitrazépam [DCI], nordazépam [DCI], oxazépam [DCI], pinazépam [DCI], prazépam [DCI], pyrovalérone [DCI], témazépam [DCI], tetrazépam [DCI] et triazolam [DCI], leurs sels et sels du chlordiazépoxyde [DCI]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29339910	Benzimidazole-2-thiol [mercaptobenzimidazole]	6,5	0
29339920	Indole, 3-méthylindole [scatole], 6-allyl-6,7-dihydro-5H-dibenzo[c,e]azépine [azapétine], phénindamine [DCI] et leurs sels; chlorhydrate d'imipramine [DCIM]	5,5	0
29339930	Monoazépines	6,5	0
29339940	Diazépines	6,5	0
29339950	2,4-Di-tert-butyl-6-[5-chlorobenzotriazole-2-yl]phénol	exemption	0
29339990	Composés hétérocycliques à hétéroatome[s] d'azote exclusivement (à l'exclusion des composés comportant une structure à cycles quinoléine ou isoquinoléine, hydrogénés ou non, sans autres condensations ainsi que des composés dont la structure comporte un cycle pyrazole, imidazole, pyridine, triazine, pyrimidine ou pipérazine, hydrogéné ou non, mais non condensé, des lactames, de l'alprazolam [DCI], du camazépam [DCI], du chlórdiazépoxide [DCI], du clonazépam [DCI], du clorazépate, du délorazépam [DCI], du diazépam [DCI], de l'estazolam [DCI], du fludiazépam [DCI], du flunitrazépam [DCI], du flurazépam [DCI], de l'halazépam [DCI], du loflazépate d'éthyle [DCI], du lorazépam [DCI], du lormétazépam [DCI], du mazindol [DCI], du médazépam [DCI], du midazolam [DCI], du nimétazépam [DCI], du nitrazépam [DCI], du nordazépam [DCI], de l'oxazépam [DCI], du pinazépam [DCI], du prazépam [DCI], du pyrovalérone [DCI], du témazépam [DCI], du tetrazépam [DCI], du triazolam [DCI], leurs sels, du benzimidazole-2-thiol [mercaptobenzimidazole], de l'indole, du 3-méthylindole [scatole], du 6-allyl-6,7-dihydro-5 H-dibenzo[c,e]azépine [azapétine], du phénindamine [DCI] et leurs sels, du chlorhydrate d'imipramine [DCIM], des monoazépines, des diazépines et du 2,4-di-tert-butyl-6-[5-chlorobenzotriazole-2-yl]phénol)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29341000	Composés hétérocycliques dont la structure comporte un cycle thiazole, hydrogéné ou non, non condensé	6,5	0
29342020	Disulfure de di(benzothiazole-2-yle); benzothiazole-2-thiol [mercaptobenzothiazole] et ses sels	6,5	0
29342080	Composés hétérocycliques comportant une structure à cycles benzothiazole, hydrogénés ou non, sans autres condensations (à l'exclusion du disulfure de di(benzothiazole-2-yle); du benzothiazole-2-thiol [mercaptobenzothiazole] et ses sels; des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0
29343010	Thiéthylpérazine [DCI]; thioridazine [DCI] et ses sels	exemption	0
29343090	Composés hétérocycliques comportant une structure à cycles phénothiazine, hydrogénés ou non, sans autres condensations (à l'exclusion de la thiéthylpérazine [DCI] ainsi que de la thioridazine [DCI] et de ses sels)	6,5	0
29349100	Aminorex [DCI], brotizolam [DCI], clotiazépam [DCI], cloxazolam [DCI], dextromoramide [DCI], haloxazolam [DCI], kétazolam [DCI], mésocarb [DCI], oxazolam [DCI], pémoline [DCI], phendimétrazine [DCI], phenmétrazine [DCI] et sufentanil [DCI] ainsi que leurs sels	exemption	0
29349910	Chlorprothixène [DCI]; thénalidine [DCI], ses tartrates et maléates	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29349920	Furazolidone [DCI]	exemption	0
29349930	Acide 7-aminocéphalosporanique	exemption	0
29349940	Sels et esters d'acide (6R, 7R)-3-acétoxyméthyl-7-[(R)-2-formyloxy-2-phénylacétamido]- 8-oxo-5-thia-1-azabicyclo[4.2.0]oct-2-ène-2-carboxylique	exemption	0
29349950	Bromure de 1-[2-(1,3-dioxan-2-yl)éthyl]-2-méthylpyridinium	exemption	0
29349990	Acides nucléiques et leurs sels, de constitution chimique définie ou non; composés hétérocycliques (à l'exclusion des composés à hétéroatome[s] d'oxygène exclusivement ou des composés à hétéroatome[s] d'azote exclusivement, des composés dont la structure comporte des cycles thiazole, benzothiazole ou phénothiazine sans autres condensations, de l'aminorex [DCI], du brotizolam [DCI], du clotiazépam [DCI], du cloxazolam [DCI], du dextromoramide [DCI], de l'haloxazolam [DCI], du kétazolam [DCI], du mésocarb [DCI], de l'oxazolam [DCI], du pémoline [DCI], du phendimétrazine [DCI], du phenmétrazine [DCI], du sufentanil [DCI], de leurs sels, du chlorprothixène [DCI], du thénalidine [DCI] et ses tartrates et maléates, du furazolidone [DCI], de l'acide 7-aminocéphalosporanique, des sels et esters d'acide (6R, 7R)-3-acétoxyméthyl-7-[(R)-2-formyloxy-2-phénylacétamido]- 8-oxo-5-thia-1-azabicyclo[4.2.0]oct-2-ène-2-carboxylique et du bromure de 1-[2-(1,3-dioxan-2-yl(éthyl)-2-méthylpyridinium ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29350010	3-{1-[7-(Hexadécylsulfonylamino)-1H-indole-3-yl]-3-oxo-1H, 3H-naphtho[1,8-cd]pyran-1-yl}-N,N-diméthyl-1H-indole-7-sulfonamide	exemption	0
29350020	Metosulam [ISO]	exemption	0
29350090	Sulfonamides (à l'exclusion du 3-{1-[7-(hexadécylsulfonylamino)-1H-indole-3-yl]-3-oxo-1H, 3H-naphtho[1,8-cd]pyran-1-yl}-N,N-diméthyl-1H-indole-7-sulfonamide et du metosulam [ISO])	6,5	0
29362100	Vitamines A et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362200	Vitamine B1 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362300	Vitamine B2 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362400	Acide D- ou DL-pantothénique [vitamine B3 ou vitamine B5] et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362500	Vitamine B6 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362600	Vitamine B12 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362700	Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362800	Vitamine E et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29362910	Vitamine B9 et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362930	Vitamine H et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines	exemption	0
29362990	Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'exclusion des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B9, B12, C, E et H ainsi que des dérivés de ces vitamines)	exemption	0
29369011	Concentrats naturels de vitamines A+D	exemption	0
29369019	Concentrats naturels de vitamines (à l'exclusion des concentrats naturels de vitamines A+D)	exemption	0
29369080	Provitamines et mélanges de vitamines, même en solutions quelconques (à l'exclusion des concentrats naturels de vitamines)	exemption	0
29371100	Somatropine, ses dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones	exemption	0
29371200	Insuline et ses sels, utilisé principalement comme hormones	exemption	0
29371900	Hormones polypeptidiques, hormones protéiques et hormones glycoprotéiques, leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones (à l'exclusion du somatropine, de ses dérivés et analogues structurels et de l'insuline et de ses sels)	exemption	0
29372100	Cortisone, hydrocortisone, prednisone [déhydrocortisone] et prednisolone [déhydrohydrocortisone]	exemption	0
29372200	Dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes	exemption	0
29372300	Œstrogènes et progestogènes	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29372900	Hormones stéroïdes, leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones (à l'exclusion de la cortisone, de l'hydrocortisone, de la prednisone [déhydrocortisone], de la prednisolone [déhydrohydrocortisone], des dérivés halogénés des hormones corticostéroïdes, œstrogènes et progestogènes)	exemption	0
29373100	Épinéphrine	exemption	0
29373900	Hormones de la catécholamine, leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones (à l'exclusion de l'épinéphrine)	exemption	0
29374000	Dérivés des amino-acides, utilisés principalement comme hormones	exemption	0
29375000	Prostaglandines, thromboxanes et leucotriènes, leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones	exemption	0
29379000	Hormones naturels ou reproduits par synthèse; leurs dérivés et analogues structurels, utilisés principalement comme hormones (à l'exclusion des hormones polypeptidiques, protéiques, glycoprotéiques, stéroïdes, des hormones de la catécholamine, des prostaglandines, des thromboxanes et des leucotriènes, de leurs dérivés et analogues structurels ainsi que des dérivés des amino-acides)	exemption	0
29381000	Rutoside [rutine] et ses dérivés	6,5	0
29389010	Hétérosides des digitales	6	0
29389030	Glycyrrhizine et glycyrrhizates	5,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29389090	Hétérosides, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'exclusion du rutoside [rutine] et ses dérivés, des hétérosides des digitales, de la glycyrrhizine et des glycyrrhizates)	6,5	0
29391100	Concentrés de paille de pavot; buprénorphine [DCI], codéine, dihydrocodéine [DCI], éthylmorphine, étorphine [DCI], héroïne, hydrocodone [DCI], hydromorphone [DCI], morphine, nicomorphine [DCI], oxycodone [DCI], oxymorphone [DCI], pholcodine [DCI], thébacone [DCI] et thébaïne ainsi que leurs sels	exemption	0
29391900	Alcaloïdes de l'opium et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion des concentrés de paille de pavot, du buprénorphine [DCI], du codéine, du dihydrocodéine [DCI], de l'éthylmorphine, de l'étorphine [DCI], du héroïne, du hydrocodone [DCI], du hydromorphone [DCI], de la morphine, de la nicomorphine [DCI], de l'oxycodone [DCI], de l'oxymorphone [DCI], du pholcodine [DCI], du thébacone [DCI] et du thébaïne ainsi que leurs sels)	exemption	0
29392000	Alcaloïdes du quinquina et leurs dérivés; sels de ces produits	exemption	0
29393000	Caféine et ses sels	exemption	0
29394100	Ephédrine et ses sels	exemption	0
29394200	Pseudoéphédrine [DCI] et ses sels	exemption	0
29394300	Cathine [DCI] et ses sels	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29394900	Ephédriques et leurs sels (à l'exclusion de l'éphédrine, de la pseudoéphédrine [DCI], de la cathine [DCI] et de leurs sels)	exemption	0
29395100	Fénétylline [DCI] et ses sels	exemption	0
29395900	Théophylline et aminophylline [théophylline-éthylènediamine] et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion du fénétylline [DCI] et de ses sels)	exemption	0
29396100	Ergométrine [DCI] et ses sels	exemption	0
29396200	Ergotamine [DCI] et ses sels	exemption	0
29396300	Acide lysergique et ses sels	exemption	0
29396900	Alcaloïdes de l'ergot de seigle et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de l'ergotamine, de l'ergométrine ou de l'acide lysergique, et de leurs sels)	exemption	0
29399111	Cocaïne brute	exemption	0
29399119	Cocaïne et ses sels (à l'exclusion de la cocaïne brute)	exemption	0
29399190	Ecgonine, lévométhanfetamine, méthanfetamine [DCI], racémate de méthanfetamine; sels, esters et autres dérivés de ces produits ainsi que esters et autres dérivés du cocaïne (sauf sels du cocaïne)	exemption	0
29399900	Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'exclusion de la théophylline, de l'aminophylline [théophylline-éthylènediamine], des alcaloïdes de l'opium, du quinquina ou de l'ergot de seigle et de leurs dérivés ainsi que de la cocaïne, du ecgonine, de la lévométhanfetamine, du méthanfetamine [DCI], du racémate de du méthanfetamine et de leurs sels, esters et autres dérivés, de la caféine, des éphédriques, et des leurs sels)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29400000	Sucres chimiquement purs (à l'exclusion du saccharose, du lactose, du maltose, du glucose et du fructose [lévulose]); éthers, acétals et esters de sucres et leurs sels (à l'exclusion des provitamines, des vitamines, des hormones, des hétérosides et des alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, ainsi que de leurs sels, éthers, esters et autres dérivés)	6,5	0
29411010	Amoxicilline [DCI] et ses sels	exemption	0
29411020	Ampicilline [DCI], métampicilline [DCI], pivampicilline [DCI] et leurs sels	exemption	0
29411090	Pénicillines et leurs dérivés, à structure d'acide pénicillanique; sels de ces produits (à l'exclusion de l'amoxicilline [DCI], de l'ampicilline [DCI], de la métampicilline [DCI], de la pivampicilline [DCI] et des sels de ces produits)	exemption	0
29412030	Dihydrostreptomycine, ses sels, esters et hydrates	5,3	0
29412080	Streptomycines et leurs dérivés; sels de ces produits (à l'exclusion de la dihydrostreptomycine et de ses sels, esters et hydrates)	exemption	0
29413000	Tétracyclines et leurs dérivés; sels de ces produits	exemption	0
29414000	Chloramphénicol et ses dérivés; sels de ces produits	exemption	0
29415000	Erythromycine et ses dérivés; sels de ces produits	exemption	0
29419000	Antibiotiques (à l'exclusion des pénicillines et de leurs dérivés à structure d'acide pénicillanique, des streptomycines, des tétracyclines, du chloramphénicol, de l'érythromycine, de leurs dérivés et des sels de tous ces produits)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
29420000	Composés organiques de constitution chimique définie présentés isolément, n.d.a.	6,5	0
30012010	Extraits, à usages opothérapiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions, d'origine humaine	exemption	0
30012090	Extraits, à usages opothérapiques, de glandes ou d'autres organes ou de leurs sécrétions d'origine animale	exemption	0
30019020	Glandes et autres organes, à usages opothérapiques, à l'état desséché, même pulvérisés ainsi que d'autres substances d'origine humaine, préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, n.d.a.	exemption	0
30019091	Héparine et ses sels	exemption	0
30019098	Glandes et autres organes, à usages opothérapiques, à l'état desséché, même pulvérisés ainsi que d'autres substances d'origine animale, préparées à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, n.d.a.	exemption	0
30021010	Antisérums	exemption	0
30021091	Hémoglobine, globulines du sang et sérums globulines	exemption	0
30021095	Fractions du sang ainsi que produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique, d'origine humaine (à l'exclusion des antisérums, de l'hémoglobine, des globulines du sang et des sérums globulines)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30021099	Fractions du sang ainsi que produits immunologiques modifiés, même obtenus par voie biotechnologique, d'origine animale (à l'exclusion des antisérums, de l'hémoglobine, des globulines du sang et des sérums globulines)	exemption	0
30022000	Vaccins pour la médecine humaine	exemption	0
30023000	Vaccins pour la médecine vétérinaire	exemption	0
30029010	Sang humain	exemption	0
30029030	Sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic	exemption	0
30029050	Cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures)	exemption	0
30029090	Toxines et produits similaires [p.ex. le parasite de la malaria] (à l'exclusion des vaccins et des cultures de micro-organismes)	exemption	0
30031000	Médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30032000	Médicaments contenant des antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des médicaments contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits)	exemption	0
30033100	Médicaments contenant de l'insuline, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30033900	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des médicaments contenant de l'insuline)	exemption	0
30034000	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni stéroïdes utilisés comme hormones, ni antibiotiques, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30039010	Médicaments contenant de l'iode ou des composés de l'iode, non présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30039090	Médicaments constitués par des produits mélangés entre eux, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, mais ni présentés sous forme de doses, ni conditionnés pour la vente au détail (sauf contenant de l'iode ou des composés de l'iode et à l'exclusion des produits des n ^{os} 3002, 3005 ou 3006, médicaments contenant des antibiotiques, des hormones, des stéroïdes utilisés comme hormones mais sans antibiotiques, ou des alcaloïdes ou leurs dérivés sans hormones ni antibiotiques)	exemption	0
30041010	Médicaments contenant, comme produits actifs, uniquement des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30041090	Médicaments contenant des streptomycines ou des dérivés de ces produits, même mélangés à des pénicillines ou à des dérivés de ces produits, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] ou conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des médicaments contenant uniquement des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique)	exemption	0
30042010	Médicaments contenant des antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des produits contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits)	exemption	0
30042090	Médicaments contenant des antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail et des produits contenant des pénicillines ou des dérivés de ces produits, à structure d'acide pénicillanique, ou des streptomycines ou des dérivés de ces produits)	exemption	0
30043110	Médicaments contenant de l'insuline, mais ne contenant pas d'antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30043190	Médicaments contenant de l'insuline, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0
30043210	Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structuraux, mais ne contenant pas d'antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30043290	Médicaments contenant des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0
30043910	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des produits contenant de l'insuline ou des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels)	exemption	0
30043990	Médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones, mais ne contenant pas d'antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail ainsi que des médicaments contenant de l'insuline ou des hormones corticostéroïdes, leurs dérivés ou analogues structurels)	exemption	0
30044010	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni stéroïdes utilisés comme hormones, ni antibiotiques, conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30044090	Médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés, mais ne contenant ni hormones, ni stéroïdes utilisés comme hormones, ni antibiotiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30045010	Médicaments contenant des provitamines, des vitamines, y compris les concentrats naturels, ou des dérivés de ces produits utilisés principalement en tant que vitamines, conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30045090	Médicaments contenant des provitamines, des vitamines, y compris les concentrats naturels, ou des dérivés de ces produits utilisés principalement en tant que vitamines, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0
30049011	Médicaments contenant de l'iode ou des composés de l'iode, conditionnés pour la vente au détail	exemption	0
30049019	Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des médicaments contenant des antibiotiques, des médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones [sans antibiotiques], des médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés [sans hormones ni antibiotiques], des médicaments contenant des provitamines, des vitamines ou dérivés utilisés comme tel et des médicaments contenant de l'iode ou composés de l'iode)	exemption	0
30049091	Médicaments contenant de l'iode ou des composés de l'iode, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30049099	Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses [y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée] (à l'exclusion des médicaments contenant des antibiotiques, des médicaments contenant des hormones ou des stéroïdes utilisés comme hormones [sans antibiotiques], des médicaments contenant des alcaloïdes ou leurs dérivés [sans hormones ni antibiotiques], des médicaments contenant des provitamines, des vitamines ou dérivés utilisés comme tel, des médicaments contenant de l'iode ou composés de l'iode et autres que conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0
30051000	Pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires	exemption	0
30059010	Ouates et articles en ouate, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires	exemption	0
30059031	Gazes et articles en gaze, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30059051	Bandes et autres pansements, en «tissus nontissés», imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires (à l'exclusion des ouates, gazes et articles analogues ainsi que des pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive)	exemption	0
30059055	Bandes et autres pansements, en matières textiles (autres que les «tissus nontissés»), imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires (à l'exclusion des ouates, gazes et articles en ces matières ainsi que des pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive)	exemption	0
30059099	Bandes et autres pansements, imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires (à l'exclusion des produits en matières textiles ainsi que des pansements adhésifs et autres articles ayant une couche adhésive)	exemption	0
30061010	Catguts stériles	exemption	0
30061030	Barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire, résorbables ou non	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30061090	Ligatures stériles pour sutures chirurgicales, y compris fils résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire (à l'exclusion des catguts); adhésifs stériles pour tissus organiques utilisés en chirurgie pour refermer les plaies; laminaires stériles; hémostatiques résorbables stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire	exemption	0
30062000	Réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins	exemption	0
30063000	Préparations opacifiantes pour examens radiographiques; réactifs de diagnostic conçus pour être employés sur le patient	exemption	0
30064000	Ciments et autres produits d'obturation dentaire; ciments pour la réfection osseuse	exemption	0
30065000	Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence	exemption	0
30066011	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, de prostaglandines, de thromboxanes, de leucotriènes, de leurs dérivés et analogues structurels, conditionnées pour la vente au détail	exemption	0
30066019	Préparations chimiques contraceptives à base d'hormones, de prostaglandines, de thromboxanes, de leucotriènes, de leurs dérivés et analogues structurels (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail)	exemption	0
30066090	Préparations chimiques contraceptives à base de spermicides	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
30067000	Préparations présentées sous forme de gel conçues pour être utilisées en médecine humaine ou vétérinaire comme lubrifiant pour certaines parties du corps lors des opérations chirurgicales ou des examens médicaux ou comme agent de couplage entre le corps et les instruments médicaux	6,5	0
30069100	Appareillages identifiables de stomie	6,5	0
30069200	Déchets pharmaceutiques	exemption	0
31010000	Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31021010	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31021090	Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote ≤ 45 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31022100	Sulfate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31022900	Sels doubles et mélanges de sulfate d'ammonium et de nitrate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
31023010	Nitrate d'ammonium, en solution aqueuse (à l'exclusion des produits présentés en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31023090	Nitrate d'ammonium (à l'exclusion des produits en solution aqueuse et des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31024010	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, destinés à être utilisés comme engrais, d'une teneur en azote ≤ 28 % en poids (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31024090	Mélanges de nitrate d'ammonium et de carbonate de calcium ou d'autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant, destinés à être utilisés comme engrais, d'une teneur en azote > 28% en poids (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31025010	Nitrate de sodium naturel (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31025090	Nitrate de sodium (à l'exclusion du nitrate de sodium naturel et des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31026000	Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
31028000	Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales (à l'exclusion des produits présentés en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31029000	Engrais minéraux ou chimiques azotés (sauf urée; sulfate d'ammonium; nitrates d'ammonium ou de sodium; sels doubles et mélanges nitrates ammonium/calcium, urée/nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales, nitrate d'ammonium/carbonate de calcium ou autres matières inorganiques dépourvues de pouvoir fertilisant; produits présentés en tablettes ou en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31031010	Superphosphates d'une teneur en pentaoxyde de diphosphore > 35 % en poids (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	4,8	0
31031090	Superphosphates (à l'exclusion des produits d'une teneur en pentaoxyde de diphosphore > 35 % en poids ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	4,8	0
31039000	Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'exclusion des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31042010	Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium ≤ 40 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
31042050	Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 40 % mais ≤ 62 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31042090	Chlorure de potassium, destiné à être utilisé comme engrais, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 62 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31043000	Sulfate de potassium (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31049000	Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	exemption	0
31051000	Engrais d'origine animale ou végétale, engrais minéraux ou chimiques, présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg	6,5	0
31052010	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium, d'une teneur en azote ≥ 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31052090	Engrais minéraux ou chimiques contenant les trois éléments fertilisants : azote, phosphore et potassium, d'une teneur en azote ≤ 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
31053000	Hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31054000	Dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31055100	Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'exclusion du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31055900	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote (à l'exclusion des nitrates) et phosphore (à l'exclusion du dihydrogénoorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénoorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31056010	Superphosphates potassiques (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3,2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
31056090	Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'exclusion des superphosphates potassiques et des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3,2	0
31059010	Nitrate de sodium potassique naturel, consistant en un mélange naturel de nitrate de sodium et de nitrate de potassium - la proportion de potassium pouvant atteindre 44 % -, d'une teneur globale en azote $\leq 16,30$ % en poids du produit anhydre à l'état sec	exemption	0
31059091	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y compris les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf nitrate de sodium potassique du n° 3105.90.10 et produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	6,5	0
31059099	Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y compris les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote ≤ 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf nitrate de sodium potassique du n° 3105.90.10; produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut ≤ 10 kg)	3,2	0
32011000	Extrait de quebracho	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32012000	Extrait de mimosa	6,5	0
32019020	Extraits de sumac, de vallonée, de chêne ou de châtaignier	5,8	0
32019090	Extraits tannants d'origine végétale (à l'exclusion des extraits de quebracho, de mimosa, de chêne, de châtaignier, de sumac et de vallonée); tanins et leurs sels, éthers, esters et autres dérivés	5,3	0
32021000	Produits tannants organiques synthétiques	5,3	0
32029000	Produits tannants inorganiques; préparations tannantes, même contenant des produits tannants naturels; préparations enzymatiques pour le prêtannage	5,3	0
32030010	Matières colorantes d'origine végétale, y compris les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	exemption	0
32030090	Matières colorantes d'origine animale, y compris les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	2,5	0
32041100	Colorants organiques synthétiques dispersés; préparations à base de colorants organiques synthétiques dispersés, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32041200	Colorants organiques synthétiques acides, même métallisés, et colorants organiques synthétiques à mordants; préparations à base de colorants organiques synthétiques acides ou à mordants, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32041300	Colorants organiques synthétiques basiques; préparations à base de colorants organiques synthétiques basiques, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32041400	Colorants organiques synthétiques directs; préparations à base de colorants organiques synthétiques directs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32041500	Colorants organiques synthétiques de cuve, y compris ceux utilisables en l'état comme colorants pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques de cuve, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32041600	Colorants organiques synthétiques réactifs; préparations à base de colorants organiques synthétiques réactifs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32041700	Colorants organiques synthétiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques pigmentaires, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32041900	Matières colorantes organiques synthétiques (sauf colorants dispersés, acides, à mordants, basiques, directs, de cuve, réactifs et pigmentaires); préparations à base de matières colorantes organiques synthétiques ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215); mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n ^{os} 3204.11 à 3204.19	6,5	0
32042000	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme agents d'avivage fluorescents, même de constitution chimique définie	6	0
32049000	Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie	6,5	0
32050000	Laques colorantes (à l'exclusion des laques de Chine ou du Japon et des peintures laquées); préparations à base de laques colorantes, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32061100	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids ≥ 80 % de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6	0
32061900	Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids < 80 % de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32062000	Pigments et préparations à base de composés du chrome, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32064100	Outremer et ses préparations, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32064200	Lithopone, autres pigments et préparations à base de sulfure de zinc, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32064910	Magnétite, finement moulue	exemption	0
32064930	Pigments et préparations à base de composés du cadmium, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'exclusion des préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32064980	Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf magnétite, produits inorganiques des types utilisés comme luminophores ainsi que les préparations des n ^{os} 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)	6,5	0
32065000	Produits inorganiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie	5,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32071000	Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	6,5	0
32072010	Engobes	5,3	0
32072090	Compositions vitrifiables et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie (à l'exclusion des engobes)	6,3	0
32073000	Lustres liquides et préparations similaires, des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie	5,3	0
32074010	Verre dit «émail», sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons	3,7	0
32074020	Verre sous forme de flocons d'une longueur $\geq 0,1$ mm mais $\leq 3,5$ mm et d'une épaisseur ≥ 2 micromètres mais ≤ 5 micromètres (à l'exclusion du verre dit «émail»)	exemption	0
32074030	Verre sous forme de poudre ou de grenaille, contenant en poids ≥ 99 % de dioxyde de silicium (à l'exclusion du verre dit «émail»)	exemption	0
32074080	Frittes et autres verres sous forme de poudre, de grenailles, de lamelles ou de flocons (à l'exclusion du verre dit «émail», du verre sous forme de flocons d'une longueur $\geq 0,1$ mm mais $\leq 3,5$ mm et d'une épaisseur ≥ 2 mais ≤ 5 micromètres et du verre sous forme de poudre ou de grenailles contenant en poids ≥ 99 % de dioxyde de silicium)	3,7	0
32081010	Produits à base de polyesters en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution	6,5	0
32081090	Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32082010	Produits à base de polymères acryliques ou vinyliques en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution	6,5	0
32082090	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux	6,5	0
32089011	Polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 48 % mais < 50 % de polymère	exemption	0
32089013	Copolymère de p-crésol et divinylbenzène, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 48 % mais < 50 % de polymère	exemption	0
32089019	Produits visés dans les libellés des n ^{os} 3901 à 3913 en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50 % du poids de la solution (à l'exclusion de ceux basés sur des collodions et des solutions à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques, ainsi que du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate et d'un copolymère de p-crésol et divinylbenzène, les deux sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 48 % de polymère)	6,5	0
32089091	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'exclusion des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32089099	Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux	6,5	0
32091000	Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux	6,5	0
32099000	Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'exclusion des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)	6,5	0
32100010	Peintures et vernis à l'huile	6,5	0
32100090	Peintures et vernis (à l'exclusion des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs	6,5	0
32110000	Siccatis préparés	6,5	0
32121010	Feuilles pour le marquage au fer, des types utilisés pour le marquage des reliures, des cuirs ou coiffes de chapeaux, à base de métaux communs	6,5	0
32121090	Feuilles pour le marquage au fer, des types utilisés pour le marquage des reliures, des cuirs ou coiffes de chapeaux (à l'exclusion des produits à base de métaux communs)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32129031	Pigments, y compris les poudres et flocons métalliques, à base de poudre d'aluminium, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures	6,5	0
32129038	Pigments, y compris les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures (à l'exclusion des pigments à base de poudre d'aluminium)	6,5	0
32129090	Teintures et matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail	6,5	0
32131000	Couleurs en assortiments pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires	6,5	0
32139000	Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs similaires, en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements similaires (à l'exclusion des couleurs en assortiments)	6,5	0
32141010	Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	5	0
32141090	Enduits utilisés en peinture	5	0
32149000	Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie	5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
32151100	Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides	6,5	0
32151900	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres noires)	6,5	0
32159010	Encres à écrire et à dessiner, même concentrées ou sous formes solides	6,5	0
32159080	Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres d'imprimerie et des encres à écrire ou à dessiner)	6,5	0
33011210	Huiles essentielles d'orange, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des essences de fleurs d'oranger)	7	0
33011290	Huiles essentielles d'orange, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des essences de fleurs d'oranger)	4,4	0
33011310	Huiles essentielles de citron, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	7	0
33011390	Huiles essentielles de citron, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	4,4	0
33011920	Huiles essentielles d'agrumes, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles essentielles d'orange, de citron ou de lime)	7	0
33011980	Huiles essentielles d'agrumes, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles essentielles d'orange, de citron ou de lime)	4,4	0
33012410	Huiles essentielles de menthe poivrée «Mentha piperita», non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	exemption	0
33012490	Huiles essentielles de menthe poivrée «Mentha piperita», déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	2,9	0
33012510	Huiles essentielles de menthes, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles de menthe poivrée «Mentha piperita»)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
33012590	Huiles essentielles de menthes, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles de menthe poivrée «Mentha piperita»)	2,9	0
33012911	Huiles essentielles de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	exemption	0
33012931	Huiles essentielles de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	2,3	0
33012941	Huiles essentielles, non déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles essentielles d'agrumes, de menthes, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)	exemption	0
33012971	Huiles essentielles de géranium, de jasmin ou de vétiver, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	2,3	0
33012979	Huiles essentielles de lavande ou de lavandin, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues»	2,9	0
33012991	Huiles essentielles, déterpénées, y compris celles dites «concrètes» ou «absolues» (à l'exclusion des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)	2,3	0
33013000	Résinoïdes	2	0
33019010	Sous-produits terpéniques résiduels de la déterpénation des huiles essentielles	2,3	0
33019021	Oléorésines d'extraction, de réglisse et de houblon	3,2	0
33019030	Oléorésines d'extraction, de Quassia amara, d'aloès, de manne et d'autres végétaux (à l'exclusion de celles extraites de la vanille, de la réglisse et du houblon)	exemption	0
33019090	Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enfleurage ou macération; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
33021010	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol, des types utilisés pour les industries des boissons	17,3 MIN 1 €/ % vol/hl	0
33021021	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, ne contenant pas de matières grasses provenant du lait, de saccharose, d'isoglucose, de glucose, d'amidon ou de fécule ou contenant en poids < 1,5 % de matières grasses provenant du lait, < 5 % de saccharose ou d'isoglucose, < 5 % de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'exclusion de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol)	12,8	0
33021029x1	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids ≥ 1,5 % de matières grasses provenant du lait, ≥ 5 % de saccharose ou d'isoglucose, ≥ 5 % de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'exclusion de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol) – Teneur en sucres < 70 %	9 + EA	0
33021029x2	Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids ≥ 1,5 % de matières grasses provenant du lait, ≥ 5 % de saccharose ou d'isoglucose, ≥ 5 % de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'exclusion de celles ayant un titre alcoométrique acquis > 0,5 % vol) – Teneur en sucres ≥ 70 %	9 + EA	TQ(SP)-AV0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
33021040	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y compris les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'exclusion des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)	exemption	0
33021090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y compris les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires	exemption	0
33029010	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie, en solutions alcooliques (à l'exclusion des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)	exemption	0
33029090	Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'exclusion des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)	exemption	0
33030010	Parfums (à l'exclusion des préparations pour l'après-rasage [lotions after-shave] et des désodorisants corporels)	exemption	0
33030090	Eaux de toilette (à l'exclusion des préparations pour l'après-rasage [lotions after-shave] et des désodorisants corporels)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
33041000	Produits de maquillage pour les lèvres	exemption	0
33042000	Produits de maquillage pour les yeux	exemption	0
33043000	Préparations pour manucures ou pédicures	exemption	0
33049100	Poudres pour le maquillage ou l'entretien ou les soins de la peau, y compris les poudres pour bébés et les poudres compactes (à l'exclusion des médicaments)	exemption	0
33049900	Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'exclusion des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux, des préparations pour manucures ou pédicures ainsi que des poudres, y compris les poudres compactes)	exemption	0
33051000	Shampooings	exemption	0
33052000	Préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents	exemption	0
33053000	Laques pour cheveux	exemption	0
33059010	Lotions capillaires	exemption	0
33059090	Préparations capillaires (à l'exclusion des shampooings, des lotions capillaires, des laques pour cheveux et des préparations pour l'ondulation ou le défrisage permanents)	exemption	0
33061000	Dentifrices, préparés, même des types utilisés par les dentistes	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
33062000	Fils utilisés pour nettoyer les espaces intermédiaires [fils dentaires], en emballages individuels de détail	4	0
33069000	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire, y compris les poudres et crèmes pour faciliter l'adhérence des dentiers (à l'exclusion des dentifrices et des fils utilisés pour nettoyer les espaces interdentaires [fils dentaires])	exemption	0
33071000	Préparations pour le prérasage, le rasage ou l'après-rasage	6,5	0
33072000	Désodorisants corporels et antisudoraux, préparés	6,5	0
33073000	Sels parfumés et autres préparations pour bains	6,5	0
33074100	«Agarbatti» et autres préparations odoriférantes agissant par combustion	6,5	0
33074900	Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y compris les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses (à l'exclusion de l'agarbatti et des autres préparations odoriférantes agissant par combustion)	6,5	0
33079000	Dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, n.d.a.	6,5	0
34011100	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents, pour la toilette, y compris ceux à usages médicaux	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
34011900	Savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, et papier, ouates, feutres et nontissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents (à l'exclusion des produits de toilette, y compris ceux à usages médicaux)	exemption	0
34012010	Savons en flocons, en paillettes, en granulés ou en poudres	exemption	0
34012090	Savons liquides ou pâteux	exemption	0
34013000	Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon	4	0
34021110	Solution aqueuse contenant en poids ≥ 30 % mais ≤ 50 % d'alkyl[oxydi(benzènesulfonate)] de disodium (à l'exclusion des savons)	exemption	0
34021190	Agents de surface organiques, anioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des savons et d'une solution aqueuse contenant en poids ≥ 30 % mais ≤ 50 % d'alkyl[oxydi(benzènesulfonate)] de disodium)	4	0
34021200	Agents de surface organiques, cationiques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des savons)	4	0
34021300	Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des savons)	4	0
34021900	Agents de surface organiques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des savons et des agents de surface anioniques, cationiques ou non ioniques)	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
34022020	Préparations tensio-actives, conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des préparations organiques tensio-actives en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	4	0
34022090	Préparations pour lessives, y compris les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'exclusion des agents de surface organiques, des savons et des préparations tensio-actives ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	4	0
34029010	Préparations tensio-actives (à l'exclusion des préparations conditionnées pour la vente au détail, des préparations organiques tensio-actives en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	4	0
34029090	Préparations pour lessives, y compris les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'exclusion des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)	4	0
34031100	Préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des préparations contenant comme constituants de base ≥ 70 % en poids de ces huiles)	4,6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
34031910	Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids ≥ 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux non considérés comme constituants de base (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)	6,5	0
34031991	Préparations pour la lubrification des machines, des appareils et des véhicules, contenant en poids < 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	4,6	0
34031999	Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrippage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières; pour la lubrification des machines, appareils ou véhicules)	4,6	0
34039100	Préparations des types utilisés pour l'ensimage des matières textiles, l'huilage ou le graissage du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	4,6	0
34039910	Préparations pour la lubrification des machines, des appareils et des véhicules, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	4,6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
34039990	Préparations lubrifiantes, y compris huiles de coupe, préparations pour le dégrippage des écrous, préparations antirouille ou anticorrosion et préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (sauf préparations pour la lubrification des machines, des appareils ou des véhicules et préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)	4,6	0
34042000	Cires de poly(oxyéthylène) [polyéthylèneglycol]	exemption	0
34049010	Cires préparées, y compris les cires à cacheter (à l'exclusion des cires de lignite modifié chimiquement et des cires de poly(oxyéthylène) [polyéthylèneglycols])	exemption	0
34049080	Cires artificielles (à l'exclusion des cires préparées, y compris les cires à cacheter, ainsi que des cires de poly(oxyéthylène) [polyéthylèneglycols])	exemption	0
34051000	Cirages, crèmes et préparations similaires pour l'entretien des chaussures ou du cuir, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations (à l'exclusion des cires artificielles et préparées du n° 3404)	exemption	0
34052000	Encaustiques et préparations similaires pour l'entretien des meubles en bois, des parquets ou d'autres boiseries, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations (à l'exclusion des cires artificielles et préparées du n° 3404)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
34053000	Brillants et préparations similaires pour carrosseries, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations (à l'exclusion des brillants pour métaux et des cires artificielles et préparées du n° 3404)	exemption	0
34054000	Pâtes, poudres et autres préparations à récurer, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations	exemption	0
34059010	Brillants pour métaux, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations	exemption	0
34059090	Brillants pour le verre, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations	exemption	0
34060011	Bougies, chandelles et cierges, unis, non parfumés	exemption	0
34060019	Bougies, chandelles et cierges, même parfumés (à l'exclusion des produits unis, non parfumés)	exemption	0
34060090	Rats de caves, veilleuses et articles similaires (à l'exclusion des bougies, des chandelles et des cierges)	exemption	0
34070000	Pâtes à modeler, y compris celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites «cires pour l'art dentaire» présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes similaires; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
35011010	Caséines destinées à la fabrication de fibres textiles artificielles	exemption	0
35011050	Caséines destinées à des usages industriels (autres que la fabrication de fibres textiles artificielles ou de produits alimentaires ou fourragers)	3,2	0
35011090	Caséines destinées à la fabrication de produits alimentaires ou fourragers et autres caséines (à l'exclusion des caséines destinées à la fabrication de fibres textiles artificielles ou à d'autres usages industriels)	9	0
35019010	Colles de caséine (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net ≤ 1 kg)	8,3	0
35019090	Caséinates et autres dérivés des caséines	6,4	0
35021110	Ovalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.], impropre ou rendue impropre à l'alimentation humaine	exemption	0
35021190	Ovalbumine, propre à l'alimentation humaine, séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.]	123,5 €/100 kg/net	-
35021910	Ovalbumine, impropre ou rendue impropre à l'alimentation humaine (à l'exclusion de l'ovalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.])	exemption	0
35021990	Ovalbumine, propre à l'alimentation humaine (à l'exclusion de l'ovalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.])	16,7 €/100 kg/net	-
35022010	Lactalbumine, y compris les concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80 % de protéines de lactosérum, impropre ou rendue impropre à l'alimentation humaine	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
35022091	Lactalbumine, y compris les concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80 % de protéines de lactosérum, propre à l'alimentation humaine, séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.]	123,5 €/100 kg/net	-
35022099	Lactalbumine, y compris les concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80 % de protéines de lactosérum, propre à l'alimentation humaine (à l'exclusion de la lactalbumine séchée [en feuilles, écailles, cristaux, poudres, etc.])	16,7 €/100 kg/net	-
35029020	Albumines, impropres ou rendues impropres à l'alimentation humaine (à l'exclusion de l'ovalbumine et de la lactalbumine ainsi que des concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80 % de protéines de lactosérum)	exemption	0
35029070	Albumines, propres à l'alimentation humaine (à l'exclusion de l'ovalbumine et de la lactalbumine ainsi que des concentrés de deux ou plusieurs protéines de lactosérum contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 80 % de protéines de lactosérum)	6,4	-
35029090	Albuminates et autres dérivés des albumines	7,7	0
35030010	Gélatines, y compris celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'exclusion des gélatines impures)	7,7	0
35030080	Ichtyocolle; autres colles d'origine animale (à l'exclusion des colles de caséine du n° 3501)	7,7	0
35040000	Peptones et leurs dérivés; autres matières protéiques et leurs dérivés, n.d.a.; poudre de peau, traitée ou non au chrome	3,4	0
35051010	Dextrine	9 + 17,7 €/100 kg/net	-
35051050	Amidons et féculs estérifiés ou étherifiés (à l'exclusion de la dextrine)	7,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
35051090	Amidons et féculés modifiés (à l'exclusion de la dextrine ainsi que des amidons et féculés estérifiés ou éthérifiés)	9 + 17,7 €/100 kg/net	-
35052010	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés, < 25 % (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net ≤ 1 kg)	8,3 + 4,5 €/100 kg/net MAX 11,5	-
35052030	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés, ≥ 25 % mais < 55 % (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net ≤ 1 kg)	8,3 + 8,9 €/100 kg/net MAX 11,5	-
35052050	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés, ≥ 55 % mais < 80 % (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net ≤ 1 kg)	8,3 + 14,2 €/100 kg/net MAX 11,5	-
35052090	Colles d'une teneur en poids d'amidons ou de féculés, de dextrine ou d'autres amidons ou féculés modifiés, ≥ 80 % (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles et d'un poids net ≤ 1 kg)	8,3 + 17,7 €/100 kg/net MAX 11,5	-
35061000	Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net ≤ 1 kg	6,5	0
35069100	Adhésifs à base de polymères des n ^{os} 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net ≤ 1 kg)	6,5	0
35069900	Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.	6,5	0
35071000	Présure et ses concentrats	6,3	0
35079010	Lipoprotéine lipase	exemption	0
35079020	Aspergillus alkaline protéase	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
35079090	Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'exclusion de la présure et de ses concentrats, de lipoprotéine lipase et de Aspergillus alkaline protéase)	6,3	0
36010000	Poudres propulsives	5,7	0
36020000	Explosifs préparés (à l'exclusion des poudres propulsives)	6,5	0
36030010	Mèches de sûreté; cordeaux détonants	6	0
36030090	Amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques (à l'exclusion des fusées d'obus et des douilles, munies ou non de leurs amorces)	6,5	0
36041000	Articles pour feux d'artifice	6,5	0
36049000	Fusées de signalisation ou paragrêles et similaires, pétards et autres articles de pyrotechnie (à l'exclusion des articles pour feux d'artifice et des cartouches à blanc)	6,5	0
36050000	Allumettes (autres que les articles de pyrotechnie du n° 3604)	6,5	0
36061000	Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité $\leq 300 \text{ cm}^3$	6,5	0
36069010	Ferrocérium et autres alliages pyrophoriques sous toutes formes	6	0
36069090	Métaldéhyde, hexaméthylènetétramine et produits similaires, présentés en tablettes, bâtonnets ou sous des formes similaires impliquant leur utilisation comme combustibles; combustibles à base d'alcool et combustibles préparés similaires, présentés à l'état solide ou pâteux; torches et flambeaux de résine, allume-feu et articles similaires	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37011010	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour rayons X, à usage médical, dentaire ou vétérinaire (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37011090	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour rayons X (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et autres qu'à usage médical, dentaire ou vétérinaire)	6,5	0
37012000	Films photographiques plans à développement et tirage instantanés, sensibilisés, non impressionnés, même en chargeurs	6,5	0
37013000	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm	6,5	0
37019100	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome], en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'exclusion des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)	6,5	0
37019900	Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome, en autres matières que le papier, le carton ou les textiles (à l'exclusion des plaques et films pour rayons X, des films à développement et tirage instantanés ainsi que des plaques et films dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm)	6,5	0
37021000	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, en rouleaux, pour rayons X (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37023120	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 105 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37023191	Négatifs de film couleur d'une largeur de ≥ 75 mm mais ≤ 105 mm et d'une longueur ≥ 100 m destinés à la fabrication de films pour appareils photographiques à développement instantané, sensibilisés, non impressionnés, non perforés, en rouleaux (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	exemption	0
37023198	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 105 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles et de négatifs de film d'une largeur de ≥ 75 mm mais ≤ 105 mm et d'une longueur ≥ 100 m destinés à la fabrication de films pour appareils photographiques à développement instantané)	6,5	0
37023210	Microfilms et films, y compris à développement et tirage instantanés, pour les arts graphiques, sensibilisés, non impressionnés, non perforés, en rouleaux, d'une largeur ≤ 35 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37023220	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 35 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des pellicules pour rayons X, des microfilms, des films pour les arts graphiques ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	5,3	0
37023231	Microfilms sensibilisés, non impressionnés, non perforés, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm mais ≤ 105 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37023250	Films, y compris à développement et tirage instantanés, pour les arts graphiques, sensibilisés, non impressionnés, non perforés, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm mais ≤ 105 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37023280	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm mais ≤ 105 mm, comportant une émulsion aux halogénures d'argent, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des microfilms, des pellicules pour rayons X, des films pour les arts graphiques ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37023900	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 105 mm, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des pellicules pour rayons X, des produits en papier, en carton ou en matières textiles ainsi que des produits comportant une émulsion aux halogénures d'argent)	6,5	0
37024100	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur > 200 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37024200	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur > 200 m, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37024300	Pellicules photographiques, y compris à développement et tirage instantanés, sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm et d'une longueur ≤ 200 m (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37024400	Pellicules photographiques "y compris à développement et tirage instantanés", sensibilisées, non impressionnées, non perforées, en rouleaux, d'une largeur > 105 mm mais ≤ 610 mm (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37025100	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 16 mm et d'une longueur ≤ 14 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	5,3	0
37025200	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 16 mm et d'une longueur > 14 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	5,3	0
37025300	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour diapositives en couleurs	5,3	0
37025410	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 24 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des pellicules pour diapositives et des pellicules à développement et tirage instantanés)	5	0
37025490	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 24 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des pellicules pour diapositives et des pellicules à développement et tirage instantanés)	5	0
37025500	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en couleurs [polychrome] (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des pellicules pour diapositives et des pellicules à développement et tirage instantanés)	5,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37025600	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37029120	Films photographiques pour les arts graphiques, sensibilisés, non impressionnés, perforés, en rouleaux, d'une largeur ≤ 16 mm, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37029180	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur ≤ 16 mm, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des films pour les arts graphiques)	5,3	0
37029310	Microfilms et films pour les arts graphiques, sensibilisés, non impressionnés, perforés, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour la photographie en monochrome	6,5	0
37029390	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur ≤ 30 m, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des pellicules pour rayons X, des pellicules à développement et tirage instantanés, des microfilms et des films pour les arts graphiques)	5,3	0
37029410	Microfilms et films photographiques pour les arts graphiques, sensibilisés, non impressionnés, perforés, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en monochrome	6,5	0
37029490	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 16 mm mais ≤ 35 mm et d'une longueur > 30 m, pour la photographie en monochrome (sauf en papier, en carton ou en matières textiles et à l'exclusion des pellicules pour rayons X, des pellicules à développement et tirage instantanés, des microfilms et des films pour les arts graphiques)	5,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37029500	Pellicules photographiques sensibilisées, non impressionnées, perforées, en rouleaux, d'une largeur > 35 mm, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des pellicules pour rayons X, des microfilms, des films pour les arts graphiques ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	6,5	0
37031000	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, en rouleaux, d'une largeur > 610 mm	6,5	0
37032010	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour images en couleurs obtenues à partir de films inversibles (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)	6,5	0
37032090	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en couleurs [polychrome] (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm ainsi que des produits pour images obtenues à partir de films inversibles)	6,5	0
37039010	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés aux sels d'argent ou de platine, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)	6,5	0
37039090	Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm ainsi que des produits sensibilisés aux sels d'argent ou de platine)	6,5	0
37040010	Plaques, pellicules et films, photographiques, impressionnés mais non développés (à l'exclusion des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	exemption	0
37040090	Papiers, cartons et textiles, photographiques, impressionnés mais non développés	6,5	0
37051000	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées, pour la reproduction offset (à l'exclusion des plaques prêtes à l'emploi ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	5,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37059010	Microfilms, impressionnés et développés (autres que pour la reproduction offset)	3,2	0
37059090	Plaques et pellicules, photographiques, impressionnées et développées (à l'exclusion des microfilms, des films cinématographiques, des pellicules pour la reproduction offset ainsi que des produits en papier, en carton ou en matières textiles)	5,3	0
37061010	Films cinématographiques, impressionnés et développés, ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur ≥ 35 mm	exemption	0
37061091	Négatifs et positifs intermédiaires de travail, de films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur ≥ 35 mm	exemption	0
37061099	Positifs de films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur ≥ 35 mm (à l'exclusion des films positifs intermédiaires de travail)	5 €/100 m	0
37069010	Films cinématographiques, impressionnés et développés, ne comportant que l'enregistrement du son, d'une largeur < 35 mm	exemption	0
37069031	Négatifs et positifs intermédiaires de travail, de films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur < 35 mm	exemption	0
37069051	Positifs de films cinématographiques d'actualités, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur < 35 mm (à l'exclusion des films positifs intermédiaires de travail)	exemption	0
37069091	Positifs de films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur < 10 mm (à l'exclusion des films d'actualités et des films positifs intermédiaires de travail)	exemption	0
37069099	Positifs de films cinématographiques, impressionnés et développés, comportant ou non l'enregistrement du son, d'une largeur ≥ 10 mm mais < 35 mm (à l'exclusion des films d'actualités et des films positifs intermédiaires de travail)	3,5 €/100 m	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
37071000	Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques	6	0
37079011	Révélateurs et fixateurs pour films et plaques photographiques pour la photographie en couleurs [polychrome], consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'exclusion des sels et composés des n ^{os} 2843 à 2846)	6	0
37079019	Révélateurs et fixateurs pour la photographie en couleurs [polychrome], consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'exclusion des produits pour films et plaques photographiques ainsi que des sels et composés visés des n ^{os} 2843 à 2846)	6	0
37079030	Révélateurs et fixateurs pour la photographie en monochrome, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'exclusion des sels et composés des n ^{os} 2843 à 2846)	6	0
37079090	Préparations chimiques pour usages photographiques, y compris les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations similaires, révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n ^{os} 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)	6	0
38011000	Graphite artificiel (à l'exclusion du graphite de cornue, du charbon de cornue et des ouvrages en graphite artificiel, y compris les ouvrages réfractaires au feu à base de graphite artificiel)	3,6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38012010	Graphite colloïdal en suspension dans l'huile; graphite semi-colloïdal	6,5	0
38012090	Graphite colloïdal (à l'exclusion du graphite en suspension dans l'huile et du graphite semi-colloïdal)	4,1	0
38013000	Pâtes carbonées pour électrodes et pâtes similaires pour le revêtement intérieur des fours	5,3	0
38019000	Préparations à base de graphite ou d'autre carbone, sous forme de pâtes, blocs, plaquettes ou d'autres demi-produits (à l'exclusion des pâtes carbonées pour électrodes et des pâtes similaires pour le revêtement intérieur des fours)	3,7	0
38021000	Charbons activés (à l'exclusion des produits ayant le caractère de médicaments ou conditionnés pour la vente au détail en tant que désodorisants pour réfrigérateurs, automobiles, etc.)	3,2	0
38029000	Kieselguhr activé, autres matières minérales naturelles activées et noirs d'origine animale, y compris le noir animal épuisé (à l'exclusion des charbons activés, des produits chimiques activés ainsi que de la diatomite calcinée sans agents frittants)	5,7	0
38030010	Tall oil brut	exemption	0
38030090	Tall oil, même raffiné (à l'exclusion du tall oil brut)	4,1	0
38040010	Lignosulfites, concentrés	5	0
38040090	Lessives résiduelles de la fabrication des pâtes de cellulose, même concentrées, désucriées ou traitées chimiquement, y compris les lignosulfonates (à l'exclusion des lignosulfites, du tall oil, de la soude caustique et de la poix de sulfate [poix de tall oil])	5	0
38051010	Essence de térébenthine	4	0
38051030	Essence de bois de pin	3,74	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38051090	Essence de papeterie au sulfate	3,2	0
38059010	Huile de pin contenant l'alpha-terpinéol comme constituant principal	3,7	0
38059090	Dipentène brut; essence de papeterie au bisulfite et autres paracymènes bruts; essences terpéniques provenant de la distillation ou d'autres traitements des bois de conifères (à l'exclusion des essences de térébenthine, de bois de pin ou de papeterie au sulfate ainsi que de l'huile de pin contenant l'alpha-terpinéol comme constituant principal)	3,4	0
38061010	Colophanes de gemme	5	0
38061090	Colophanes et acides résiniques (autres que de gemme)	5	0
38062000	Sels de colophanes, d'acides résiniques ou de dérivés de colophanes ou d'acides résiniques (autres que les sels des adducts de colophanes)	4,2	0
38063000	Gommes esters	6,5	0
38069000	Dérivés des colophanes, y compris les sels des adducts de colophanes, et des acides résiniques, essence de colophane, huiles de colophane et gommes fondues (à l'exclusion des sels de colophanes, d'acides résiniques ou de sels des dérivés de colophanes ou d'acides résiniques ainsi que gommes esters)	4,2	0
38070010	Goudrons de bois	2,1	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38070090	Huiles de goudron de bois, créosote de bois, méthylène, poix végétales, poix de brasserie et préparations similaires à base de colophanes, d'acides résiniques ou de poix végétales (à l'exclusion des goudrons de bois, de la poix jaune, du brai de suint ainsi que des poix de Bourgogne [poix des Vosges], de stéarine [poix ou brai stéarique], de suint ou de glycérine)	4,6	0
38085000	Marchandises contenant une ou plusieurs des substances de l'aldrine [ISO], du binapacryl [ISO], du camphéchloré [ISO] [toxaphène], du captafol [ISO], du chlordane [ISO], du chlordiméforme [ISO], du chlorobenzilate [ISO], des composés du mercure, du DDT [ISO] [clofénotane [DCI], 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane], du dinosèbe [ISO], ses sels ou ses esters, du dibromure d'éthylène [ISO] [1,2-dibromoéthane], du dichlorure d'éthylène [ISO] [1,2-dichloroéthane], de la dieldrine [ISO] [DCI], du fluoroacétamide [ISO], de l'heptachlore [ISO], de l'hexachlorobenzène [ISO], du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane [HCH (ISO)], y compris lindane [ISO] [DCI], du méthamidophos [ISO], du monocrotophos [ISO], de l'oxiranne [oxyde d'éthylène], du parathion [ISO], du parathion-méthyle [ISO] [méthyle-parathion], du pentachlorophénol [ISO], du phosphamidon [ISO], du 2,4,5-T [ISO] [acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique], ses sels ou ses esters	6	0
38089110	Insecticides à base de pyréthrinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089120	Insecticides à base d'hydrocarbures chlorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38089130	Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089140	Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089190	Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de pyréthrinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés)	6	0
38089210	Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques	4,6	0
38089220	Fongicides inorganiques présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à l'état de préparations cupriques)	6	0
38089230	Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits inorganiques)	6	0
38089240	Fongicides à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits inorganiques)	6	0
38089250	Fongicides à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits inorganiques)	6	0
38089260	Fongicides à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits inorganiques)	6	0
38089290	Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines)	6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38089311	Herbicides, à base de phénoxyphytohormones, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089313	Herbicides, à base de triazines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089315	Herbicides, à base d'amides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089317	Herbicides, à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089321	Herbicides, à base de dérivés de dinitroanilines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089323	Herbicides, à base de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089327	Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées)	6	0
38089330	Inhibiteurs de germination présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089390	Régulateurs de croissance pour plantes présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des marchandises du n° 808.50.00)	6,5	0
38089410	Désinfectants et produits similaires, à base de sels d'ammonium quaternaire, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38089420	Désinfectants et produits similaires, à base de composés halogénés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089490	Désinfectants et produits similaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés)	6	0
38089910	Rodenticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles	6	0
38089990	Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 3808.50.00)	6	0
38091010	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières < 55 %, des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, n.d.a.	8,3 + 8,9 €/100 kg/net MAX 12,8	-
38091030	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 55 % mais < 70 %, des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, n.d.a.	8,3 + 12,4 €/100 kg/net MAX 12,8	-
38091050	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 70 % mais < 83%, des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, n.d.a.	8,3 + 15,1 €/100 kg/net MAX 12,8	-

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38091090	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], à base de matières amylacées, d'une teneur en poids de ces matières ≥ 83 %, des types utilisés dans l'industrie textile, l'industrie du papier, l'industrie du cuir ou les industries similaires, n.d.a.	8,3 + 17,7 €/100 kg/net MAX 12,8	-
38099100	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans les industries similaires, n.d.a. (à l'exclusion des produits à base de matières amylacées)	6,3	0
38099200	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans les industries similaires, n.d.a. (à l'exclusion des produits à base de matières amylacées)	6,3	0
38099300	Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations [parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.], des types utilisés dans l'industrie du cuir ou dans les industries similaires, n.d.a. (à l'exclusion des produits à base de matières amylacées)	6,3	0
38101000	Préparations pour le décapage des métaux; pâtes et poudres à souder ou à braser composées de métal et d'autres produits	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38109010	Préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage	4,1	0
38109090	Flux à souder ou à braser pour le soudage ou le brasage des métaux (à l'exclusion des pâtes et poudres composées de métal ou d'autres produits, des électrodes et des baguettes de soudage, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobées ou fourrées de fondants ainsi que des préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage)	5	0
38111110	Préparations antidétonantes à base de plomb tétraéthyle, pour essences	6,5	0
38111190	Préparations antidétonantes à base de composés du plomb, pour essences (à l'exclusion des préparations à base de plomb tétraéthyle)	5,8	0
38111900	Préparations antidétonantes pour essences (à l'exclusion des préparations à base de composés du plomb)	5,8	0
38112100	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	5,3	0
38112900	Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux	5,8	0
38119000	Inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales - y compris l'essence - ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales (à l'exclusion des préparations antidétonantes et des additifs pour huiles lubrifiantes)	5,8	0
38121000	Préparations dites «accélérateurs de vulcanisation'	6,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38122010	Mélange de réaction contenant du phtalate de benzyle et de 3-isobutyryloxy-1-isopropyl-2,2-diméthylpropyle et du phtalate de benzyle et de 3-isobutyryloxy-2,2,4-triméthylpentyle comme plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	exemption	0
38122090	Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques, n.d.a. (à l'exclusion d'un mélange de réaction contenant du phtalate de benzyle et de 3-isobutyryloxy-1-isopropyl-2,2-diméthylpropyle et du phtalate de benzyle et de 3-isobutyryloxy-2,2,4-triméthylpentyle)	6,5	0
38123020	Préparations antioxydantes pour caoutchouc ou matières plastiques	6,5	0
38123080	Stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques (à l'exclusion des préparations antioxydantes)	6,5	0
38130000	Compositions et charges pour appareils extincteurs; grenades et bombes extinctrices (à l'exclusion des appareils extincteurs, même portatifs, chargés ou non, ainsi que des produits chimiques, ayant des propriétés extinctrices, présentés isolément sans être conditionnés sous forme de charges, grenades ou bombes)	6,5	0
38140010	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'exclusion des dissolvants pour vernis à ongles)	6,5	0
38140090	Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'exclusion des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)	6,5	0
38151100	Catalyseurs supportés ayant comme substance active le nickel ou un composé de nickel, n.d.a.	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38151200	Catalyseurs supportés ayant comme substance active un métal précieux ou un composé de métal précieux, n.d.a.	6,5	0
38151910	Catalyseurs sous forme de grains dont ≥ 90 % en poids sont de dimensions ≤ 10 micromètres, constitués d'un mélange d'oxydes fixé sur un support en silicate de magnésium, contenant en poids ≥ 20 % mais ≤ 35 % de cuivre et ≥ 2 % mais ≤ 3 % de bismuth et d'une densité apparente $\geq 0,2$ mais $\leq 1,0$	exemption	0
38151990	Catalyseurs supportés, n.d.a. (à l'exclusion des catalyseurs supportés ayant comme substance active le nickel, un métal précieux ou un composé de ces métaux et des catalyseurs sous forme de grains dont ≥ 90 % en poids sont de dimensions ≤ 10 micromètres, constitués d'un mélange d'oxydes fixé sur un support en silicate de magnésium, contenant en poids ≥ 20 % mais ≤ 35 % de cuivre et ≥ 2 % mais ≤ 3 % de bismuth et d'une densité apparente $\geq 0,2$ mais $\leq 1,0$)	6,5	0
38159010	Catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphenylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol (à l'exclusion des catalyseurs supportés)	exemption	0
38159090	Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'exclusion des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphenylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)	6,5	0
38160000	Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires (à l'exclusion des préparations à base de graphite ou d'autre carbone)	2,7	0
38170050	Alkylbenzène linéaire	6,3	0
38170080	Alkylbenzènes et alkylnaphtalènes, en mélanges, obtenus par alkylation de benzène et de naphtalène (à l'exclusion de l'alkylbenzène linéaire et des isomères d'hydrocarbures cycliques en mélanges)	6,3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38180010	Silicium dopé en vue de son utilisation en électronique, présenté sous forme de disques, plaquettes ou formes analogues, poli ou non et recouvert ou non d'une couche épitaxiale uniforme (à l'exclusion des produits ayant reçu des ouvraisons plus poussées, notamment ceux ayant fait l'objet d'une diffusion sélective)	exemption	0
38180090	Éléments chimiques et composés chimiques dopés en vue de leur utilisation en électronique, présentés sous forme de disques ou formes analogues ou encore en cylindres, barres, etc., ou découpés en plaques ou formes analogues, polis ou non et recouverts ou non d'une couche épitaxiale uniforme (sauf silicium dopé et produits ayant reçu des ouvraisons plus poussées, notamment ceux ayant fait l'objet d'une diffusion sélective)	exemption	0
38190000	Liquides pour freins hydrauliques et autres liquides préparés pour transmissions hydrauliques, ne contenant ni huiles de pétrole ni huiles de minéraux bitumineux ou en contenant < 70 % en poids	6,5	0
38200000	Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'exclusion des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)	6,5	0
38210000	Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes "y compris les virus et les organismes similaires" ou des cellules végétales, humaines ou animales	5	0
38220000	Réactifs de diagnostic ou de laboratoire sur tout support et réactifs de diagnostic ou de laboratoire préparés, même présentés sur un support ainsi que des matériaux de référence certifiés (à l'exclusion des réactifs composés de diagnostic conçus pour être employés sur le patient, des réactifs destinés à la détermination des groupes ou des facteurs sanguins, du sang animal préparé à des fins de diagnostic ainsi que des vaccins, toxines, cultures de micro-organismes et produits similaires)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38231100	Acide stéarique industriel	5,1	0
38231200	Acide oléique industriel	4,5	0
38231300	Tall acides gras industriels	2,9	0
38231910	Acides gras distillés	2,9	0
38231930	Distillat d'acide gras	2,9	0
38231990	Acides gras monocarboxyliques industriels; huiles acides de raffinage (à l'exclusion de l'acide stéarique, de l'acide oléique, des tall acides gras, des acides gras distillés ainsi que du distillat d'acide gras)	2,9	0
38237000	Alcools gras industriels	3,8	0
38241000	Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie	6,5	0
38243000	Carbures métalliques non agglomérés mélangés entre eux ou avec des liants métalliques	5,3	0
38244000	Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	6,5	0
38245010	Béton, prêt à la coulée	6,5	0
38245090	Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'exclusion du béton prêt à la coulée)	6,5	0
38246011	Sorbitol, en solution aqueuse, contenant du D-mannitol dans une proportion ≤ 2 % en poids calculée sur sa teneur en D-glucitol (à l'exclusion du D-Glucitol [sorbitol])	7,7 + 16,1 €/100kg/net	-
38246019	Sorbitol, en solution aqueuse, contenant du D-mannitol dans une proportion $> 2\%$ en poids calculée sur sa teneur en D-glucitol (à l'exclusion du D-Glucitol [sorbitol])	9,6 + 37,8 €/100 kg/net	-

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38246091	Sorbitol, contenant du D-mannitol dans une proportion ≤ 2 % en poids calculée sur sa teneur en D-glucitol (à l'exclusion du sorbitol en solution aqueuse ainsi que du D-Glucitol [sorbitol])	7,7 + 23 €/100kg/net	-
38246099	Sorbitol, contenant du D-mannitol dans une proportion $> 2\%$ en poids calculée sur sa teneur en D-glucitol (à l'exclusion du sorbitol en solution aqueuse ainsi que du D-Glucitol [sorbitol])	9,6 + 53,7 €/100 kg/net	-
38247100	Mélanges contenant des chlorofluorocarbures [CFC], même contenant des hydrochlorofluorocarbures [HCFC], des perfluorocarbures [PFC] ou des hydrofluorocarbures [HFC]	6,5	0
38247200	Mélanges contenant du bromochlorodifluorométhane, du bromotrifluorométhane ou des dibromotétrafluoroéthanes	6,5	0
38247300	Mélanges contenant des hydrobromofluorocarbures [HBFC]	6,5	0
38247400	Mélanges contenant des hydrochlorofluorocarbures [HCFC], même contenant des perfluorocarbures [PFC] ou des hydrofluorocarbures [HFC], mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures [CFC]	6,5	0
38247500	Mélanges contenant du tétrachlorure de carbone	6,5	0
38247600	Mélanges contenant du trichloroéthane-1,1,1 [méthylchloroforme]	6,5	0
38247700	Mélanges contenant du bromométhane [bromure de méthyle] ou du bromochlorométhane	6,5	0
38247800	Mélanges contenant des perfluorocarbures [PFC] ou des hydrofluorocarbures [HFC], mais ne contenant pas de chlorofluorocarbures [CFC] ou d'hydrochlorofluorocarbures [HCFC]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38247900	Mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du propane (sauf ceux des n ^{os} 3824.71.00 à 3824.78.00)	6,5	0
38248100	Mélanges et préparations contenant de l'oxiranne [oxyde d'éthylène]	6,5	0
38248200	Mélanges et préparations contenant des polybromobiphényles [PBB], des polychloroterphényles [PCT] ou des polychlorobiphényles [PCB]	6,5	0
38248300	Mélanges et préparations contenant du phosphate de tris[2,3-dibromopropyle]	6,5	0
38249010	Sulfonates de pétrole (à l'exclusion des sulfonates de pétrole de métaux alcalins, d'ammonium ou d'éthanolamines); acides sulfoniques d'huiles de minéraux bitumineux, thiophénés, et leurs sels	5,7	0
38249015	Échangeurs d'ions (à l'exclusion des polymères du chapitre 39)	6,5	0
38249020	Compositions absorbantes pour parafaire le vide dans les tubes ou valves électriques	6	0
38249025	Pyrolignites - de calcium, etc. -; tartrate de calcium brut; citrate de calcium brut	5,1	0
38249030	Acides naphthéniques, leurs sels insolubles dans l'eau et leurs esters	3,2	0
38249035	Préparations antirouille contenant des amines comme éléments actifs	6,5	0
38249040	Solvants et diluants composites inorganiques, pour vernis et produits similaires	6,5	0
38249045	Préparations désincrustantes et similaires	6,5	0
38249050	Préparations des industries chimiques ou des industries connexes pour la galvanoplastie	6,5	0
38249055	Mélanges de mono-, di- et tri-, esters d'acides gras de la glycérine [émulsionnants de corps gras]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38249061	Produits intermédiaires obtenus au cours de la fabrication d'antibiotiques, provenant de la fermentation de Streptomyces tenebrarius, même séchés, destinés à la fabrication de médicaments du n° 3004 pour la médecine humaine	exemption	0
38249062	Produits intermédiaires de la fabrication des sels de monensin utilisés à des fins pharmaceutiques ou chirurgicales	exemption	0
38249064	Produits et préparations des industries chimiques ou des industries connexes utilisés à des fins pharmaceutiques ou chirurgicales, n.d.a. (à l'exclusion des produits intermédiaires obtenus au cours de la fabrication d'antibiotiques, provenant de la fermentation de Streptomyces tenebrarius, même séchés, destinés à la fabrication de médicaments du n° 3004 pour la médecine humaine et des produits intermédiaires de la fabrication des sels de monensin)	6,5	0
38249065	Produits auxiliaires se présentant sous la forme de préparations chimiques, des types utilisés en fonderie (à l'exclusion des liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie)	6,5	0
38249070	Préparations ignifuges ou hydrofuges et autres préparations chimiques utilisées pour la protection des constructions	6,5	0
38249075	Tranches de niobate de lithium, non dopées	exemption	0
38249080	Mélange d'amines dérivées d'acides gras dimérisés, d'un poids moléculaire moyen ≥ 520 mais ≤ 550	exemption	0
38249085	3-[1-Éthyl-1-méthylpropyl]isoxazole-5-ylamine sous forme de solution dans le toluène	exemption	0
38249098	Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris les mélanges de produits naturels, n.d.a.	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
38251000	Déchets municipaux	6,5	0
38252000	Boues d'épuration	6,5	0
38253000	Déchets cliniques	6,5	0
38254100	Déchets de solvants organiques, halogénés	6,5	0
38254900	Déchets de solvants organiques, non halogénés	6,5	0
38255000	Déchets de solutions [liqueurs] décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigel	6,5	0
38256100	Déchets des industries chimiques ou des industries connexes, contenant principalement des constituants organiques (à l'exclusion de liquides antigel)	6,5	0
38256900	Déchets des industries chimiques ou des industries connexes (à l'exclusion des déchets de solutions [liqueurs] décapantes pour métaux, de liquides hydrauliques, de liquides pour freins et de liquides antigel et ceux contenant principalement des constituants organiques)	6,5	0
38259010	Oxydes de fer alcalinisés pour l'épuration des gaz	5	0
38259090	Produits résiduels des industries chimiques ou des industries connexes, n.d.a. (à l'exclusion des déchets)	6,5	0
39011010	Polyéthylène linéaire, d'une densité < 0,94, sous formes primaires	6,5	0
39011090	Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'exclusion du polyéthylène linéaire)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39012010	Polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires, d'une densité $\geq 0,958$ à 23 °C, contenant ≤ 50 mg/kg d'aluminium, ≤ 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et ≤ 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné	exemption	0
39012090	Polyéthylène d'une densité $\geq 0,94$, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires, d'une densité $\geq 0,958$ à 23°C, contenant ≤ 50 mg/kg d'aluminium, ≤ 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et ≤ 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)	6,5	0
39013000	Copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	6,5	0
39019010	Résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique, sous forme primaire	exemption	0
39019020	Copolymère en bloc du type A-B-A, de l'éthylène de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids ≤ 35 % de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39019090	Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène et des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle ainsi que du résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids ≤ 35 % de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires)	6,5	0
39021000	Polypropylène, sous formes primaires	6,5	0
39022000	Polyisobutylène, sous formes primaires	6,5	0
39023000	Copolymères de propylène, sous formes primaires	6,5	0
39029010	Copolymère en bloc du type A-B-A de propylène ou d'autres oléfines, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids ≤ 35 % de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires	exemption	0
39029020	Poly[but-1-ène], copolymère de but-1-ène et d'éthylène contenant en poids ≤ 10 % d'éthylène, ou un mélange de poly[but-1-ène], polyéthylène et/ou polypropylène, contenant en poids ≤ 10 % de polyéthylène et/ou ≤ 25 % de polypropylène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39029090	Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (à l'exclusion du polypropylène, du polyisobutylène et des copolymères de propylène ainsi que d'un copolymère en bloc du type A-B-A de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids ≤ 35 % de styrène et du poly[but-1-ène], copolymère de but-1-ène et d'éthylène contenant en poids ≤ 10 % d'éthylène, ou un mélange de poly[but-1-ène], polyéthylène et/ou polypropylène, contenant en poids ≤ 10 % de polyéthylène et/ou ≤ 25 % de polypropylène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires)	6,5	0
39031100	Polystyrène expansible, sous formes primaires	6,5	0
39031900	Polystyrène sous formes primaires (à l'exclusion du polystyrène expansible)	6,5	0
39032000	Copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], sous formes primaires	6,5	0
39033000	Copolymères d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], sous formes primaires	6,5	0
39039010	Copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle $\geq$ à 175, sous forme primaire	exemption	0
39039020	Polystyrène bromé, contenant en poids ≥ 58 % mais ≤ 71 % de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39039090	Polymères du styrène, sous formes primaires (à l'exclusion du polystyrène, des copolymères de styrène-acrylonitrile [SAN], d'acrylonitrile-butadiène-styrène [ABS], d'un copolymère uniquement de styrène et d'alcool allylique, ayant un indice d'acétyle $\geq$ à 175 et du polystyrène bromé, contenant en poids $\geq$ 58 % mais $\leq$ 71 % de brome, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires)	6,5	0
39041000	Poly[chlorure de vinyle], sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances	6,5	0
39042100	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances	6,5	0
39042200	Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances	6,5	0
39043000	Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle, sous formes primaires	6,5	0
39044000	Copolymères du chlorure de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle)	6,5	0
39045010	Copolymère de chlorure de vinylidène et d'acrylonitrile, sous forme de billes expansibles d'un diamètre $\geq$ 4 micromètres mais $\leq$ 20 micromètres	exemption	0
39045090	Polymères du chlorure de vinylidène, sous formes primaires (à l'exclusion du copolymère de chlorure de vinylidène et d'acrylonitrile, sous forme de billes expansibles d'un diamètre $\geq$ 4 mais $\leq$ 20 micromètres)	6,5	0
39046100	Polytétrafluoroéthylène, sous formes primaires	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39046910	Poly[fluorure de vinyle] en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires	exemption	0
39046990	Polymères fluorés du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'exclusion du polytétrafluoroéthylène et du poly[fluorure de vinyle] en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires)	6,5	0
39049000	Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'exclusion du poly[chlorure de vinyle], des copolymères du chlorure de vinyle, des polymères du chlorure de vinylidène ainsi que des polymères fluorés)	6,5	0
39051200	Poly[acétate de vinyle], en dispersion aqueuse	6,5	0
39051900	Poly[acétate de vinyle], sous formes primaires (à l'exclusion des produits en dispersion aqueuse)	6,5	0
39052100	Copolymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse	6,5	0
39052900	Copolymères d'acétate de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion des produits en dispersion aqueuse)	6,5	0
39053000	Poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés, sous formes primaires	6,5	0
39059100	Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39059910	Poly[formal de vinyle], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires, d'un poids moléculaire de $\geq 10\ 000$ mais $\leq 40\ 000$ et contenant en poids $\geq 9,5\ \%$ mais $\leq 13\ \%$ de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et $\geq 5\ \%$ mais $\leq 6,5\ \%$ de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique	exemption	0
39059990	Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'exclusion des polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, du poly[acétate de vinyle], des copolymères, du poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés ainsi que du poly[formal de vinyle], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires, d'un poids moléculaire de $\geq 10\ 000$ mais $\leq 40\ 000$ et contenant en poids $\geq 9,5\ \%$ mais $\leq 13\ \%$ de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et $\geq 5\ \%$ mais $\leq 6,5\ \%$ de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique)	6,5	0
39061000	Poly[méthacrylate de méthyle], sous formes primaires	6,5	0
39069010	Poly[N-(3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl)acrylamide], sous forme primaire	exemption	0
39069020	Copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids $\geq 55\ \%$ de copolymère	exemption	0
39069030	Copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids $\geq 10\ \%$ mais $\leq 11\ \%$ d'acrylate de 2-éthylhexyle, sous forme primaire	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39069040	Copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle, modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], sous forme primaire	exemption	0
39069050	Produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères, destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles	exemption	0
39069060	Copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids ≥ 50 % d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice, sous forme primaire	5	0
39069090	Polymères acryliques sous formes primaires (à l'exclusion du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-(3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl)acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 55 % de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids ≥ 10 % mais ≤ 11 % d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids ≥ 50 % d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39071000	Polyacétals, sous formes primaires	6,5	0
39072011	Polyéthylèneglycols sous formes primaires	6,5	0
39072021	Polyéther-alcools d'un indice d'hydroxyle ≤ 100 , sous formes primaires (à l'exclusion des polyéthylèneglycols)	6,5	0
39072029	Polyéther-alcools d'un indice d'hydroxyle > 100 , sous formes primaires (à l'exclusion des polyéthylèneglycols)	6,5	0
39072091	Copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène, sous forme primaire	exemption	0
39072099	Polyéthers sous formes primaires (à l'exclusion des polyacétals, des polyéther-alcools et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène)	6,5	0
39073000	Résines époxydes, sous formes primaires	6,5	0
39074000	Polycarbonates, sous formes primaires	6,5	0
39075000	Résines alkydes, sous formes primaires	6,5	0
39076020	Poly[éthylène téréphtalate] sous formes primaires, d'un indice de viscosité ≥ 78 ml/g	6,5	0
39076080	Poly[éthylène téréphtalate], sous formes primaires, d'un indice de viscosité < 78 ml/g	6,5	0
39077000	Poly[acide lactique], sous formes primaires	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39079110	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'exclusion des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])	6,5	0
39079190	Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])	6,5	0
39079911	Poly[éthylène naphtalène-2,6-dicarboxylate] d'un indice d'hydroxyle ≤ 100 , saturés, sous forme primaire	exemption	0
39079919	Polyesters d'un indice d'hydroxyle ≤ 100 , saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate], du poly[acide lactique] et du poly[éthylène naphtalène-2,6-dicarboxylate])	6,5	0
39079991	Poly[éthylène naphtalène-2,6-dicarboxylate] d'un indice d'hydroxyle > 100 , saturés, sous forme primaire	exemption	0
39079998	Polyesters d'un indice d'hydroxyle > 100 , saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate], du poly[acide lactique] et du poly[éthylène naphtalène-2,6-dicarboxylate])	6,5	0
39081000	Polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12, sous formes primaires	6,5	0
39089000	Polyamides, sous formes primaires (à l'exclusion du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)	6,5	0
39091000	Résines uréiques et résines de thiourée, sous formes primaires	6,5	0
39092000	Résines mélaminiques, sous formes primaires	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39093000	Résines aminiques, sous formes primaires (à l'exclusion des résines de thiourée ainsi que des résines uréiques ou mélaminiques)	6,5	0
39094000	Résines phénoliques, sous formes primaires	6,5	0
39095010	Polyuréthanes obtenus à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 50 % de polymère	exemption	0
39095090	Polyuréthanes sous formes primaires (à l'exclusion du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)	6,5	0
39100000	Silicones sous formes primaires	6,5	0
39111000	Résines de pétrole, résines de coumarone, résines d'indène, résines de coumarone-indène et polyterpènes, sous formes primaires	6,5	0
39119011	Poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phénylèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires, même modifiés chimiquement	3,5	0
39119013	Poly[thio-1,4-phénylène], même modifiés chimiquement, sous forme primaire	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39119019	Produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, n.d.a., sous formes primaires (à l'exclusion du poly[oxy-1,4-phénylènesulfonyl-1,4-phénylèneoxy-1,4-phénylèneisopropylidène-1,4-phénylène], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires et du poly[thio-1,4-phénylène])	6,5	0
39119091	Copolymère de p-crésol et divinylbenzène, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids ≥ 50 % de polymère, obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre]	exemption	0
39119093	Copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène, hydrogénés obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], sous formes primaires	exemption	0
39119099	Polymères et prépolymères obtenus par voie de synthèse chimique [voir note 3 du présent chapitre], n.d.a., sous formes primaires (à l'exclusion du copolymère de p-crésol et divinylbenzène sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide et des copolymères de vinyltoluène et d'alfa-méthylstyrène hydrogénés)	6,5	0
39121100	Acétates de cellulose, non plastifiés, sous formes primaires	6,5	0
39121200	Acétates de cellulose, plastifiés, sous formes primaires	6,5	0
39122011	Collodions et celloïdine, non plastifiés, sous formes primaires	6,5	0
39122019	Nitrates de cellulose, non plastifiés, sous formes primaires (à l'exclusion des collodions et de la celloïdine)	6	0
39122090	Nitrates de cellulose, y compris les collodions, plastifiés, sous formes primaires	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39123100	Carboxyméthylcellulose et ses sels, sous formes primaires	6,5	0
39123910	Éthylcellulose, sous formes primaires	6,5	0
39123920	Hydroxypropylcellulose sous forme primaire	exemption	0
39123980	Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'exclusion de la carboxyméthylcellulose et de ses sels, de l'éthylcellulose et de l'hydroxypropylcellulose)	6,5	0
39129010	Esters de la cellulose, sous formes primaires	6,4	0
39129090	Cellulose et ses dérivés chimiques, n.d.a., sous formes primaires (à l'exclusion des acétates, nitrates, éthers et esters de cellulose)	6,5	0
39131000	Acide alginique, ses sels et ses esters, sous formes primaires	5	0
39139000	Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, p.ex.], n.d.a., sous formes primaires (à l'exclusion de l'acide alginique et de ses sels et esters)	6,5	0
39140000	Échangeurs d'ions à base de polymères des n ^{os} 3901 à 3913, sous formes primaires	6,5	0
39151000	Déchets, rognures et débris de polymères de l'éthylène	6,5	0
39152000	Déchets, rognures et débris de polymères du styrène	6,5	0
39153000	Déchets, rognures et débris de polymères du chlorure de vinyle	6,5	0
39159011	Déchets, rognures et débris de polymères du propylène	6,5	0
39159018	Déchets, rognures et débris de matières plastiques en produits de polymérisation d'addition (à l'exclusion des déchets, rognures et débris de polymères de l'éthylène, du styrène, du chlorure de vinyle ou du propylène)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39159090	Déchets, rognures et débris de matières plastiques (sauf en produits de polymérisation d'addition)	6,5	0
39161000	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères de l'éthylène	6,5	0
39162010	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en poly[chlorure de vinyle]	6,5	0
39162090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle (à l'exclusion des articles en poly[chlorure de vinyle])	6,5	0
39169011	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polyesters	6,5	0
39169013	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polyamides	6,5	0
39169015	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en résines époxydes	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39169019	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement (à l'exclusion des monofilaments en polyesters, en polyamides ou en résines époxydes)	6,5	0
39169051	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères de propylène	6,5	0
39169059	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en produits de polymérisation d'addition (à l'exclusion des monofilaments en polymères de l'éthylène, du chlorure de vinyle ou de propylène)	6,5	0
39169090	Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'exclusion des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)	6,5	0
39171010	Boyaux artificiels en protéines durcies	5,3	0
39171090	Boyaux artificiels en matières plastiques cellulosiques	6,5	0
39172110	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39172190	Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'exclusion des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)	6,5	0
39172210	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0
39172290	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'exclusion des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)	6,5	0
39172310	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0
39172390	Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'exclusion des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)	6,5	0
39172912	Tubes et tuyaux rigides, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0
39172915	Tubes et tuyaux rigides, en produits de polymérisation d'addition, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'exclusion des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39172919	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'exclusion des tubes et tuyaux en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)	6,5	0
39172990	Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'exclusion des produits en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle ainsi que des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)	6,5	0
39173100	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa	6,5	0
39173210	Tubes et tuyaux souples, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0
39173231	Tubes et tuyaux souples, en polymères de l'éthylène, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0
39173235	Tubes et tuyaux souples, en polymères du chlorure de vinyle, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39173239	Tubes et tuyaux souples, en produits de polymérisation d'addition, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'exclusion des produits en polymères de l'éthylène ou du chlorure de vinyle)	6,5	0
39173251	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (sauf tubes et tuyaux en produits de polymérisation d'addition, de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)	6,5	0
39173291	Boyaux artificiels (à l'exclusion des produits en protéines durcies ou en matières plastiques cellulosiques)	6,5	0
39173299	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires (à l'exclusion des boyaux artificiels et des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)	6,5	0
39173300	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires	6,5	0
39173912	Tubes et tuyaux souples, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcés ou associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'exclusion des produits pouvant supporter une pression $\geq$ 27,6 MPa)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39173915	Tubes et tuyaux souples, en produits de polymérisation d'addition, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'exclusion des produits pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa)	6,5	0
39173919	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés ou associés à d'autres matières, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (sauf produits pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa; tubes et tuyaux en produits de polymérisation, d'addition, de réorganisation ou de condensation)	6,5	0
39173990	Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'exclusion des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale ainsi que des produits pouvant supporter une pression $\geq 27,6$ MPa)	6,5	0
39174000	Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques	6,5	0
39181010	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur ≥ 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle]	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39181090	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'exclusion des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])	6,5	0
39189000	Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur ≥ 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)	6,5	0
39191011	Bandes en poly[chlorure de vinyle] plastifié ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm	6,3	0
39191013	Bandes en poly[chlorure de vinyle] non plastifié, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm	6,3	0
39191015	Bandes en polypropylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm	6,3	0
39191019	Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)	6,3	0
39191031	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en polyesters, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39191038	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des produits en polyesters ainsi que des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)	6,5	0
39191061	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto- adhésifs, en poly[chlorure de vinyle] plastifié ou en polyéthylène, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)	6,5	0
39191069	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto- adhésifs, en produits de polymérisation d'addition, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des produits en poly[chlorure de vinyle] plastifié ou en polyéthylène ainsi que des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)	6,5	0
39191090	Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm (à l'exclusion des articles en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, ainsi que des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)	6,5	0
39199010	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux, ouvrés autrement qu'en surface, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39199031	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en polycarbonates, résines alkydes, polyesters allyliques ou autres polyesters, même en rouleaux, non travaillés ou simplement ouvrés en surface ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39199038	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, même en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm, non travaillés ou simplement ouvrés en surface ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en polyesters ainsi que revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39199061	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en poly[chlorure de vinyle] plastifié ou en polyéthylène, même en rouleaux, non travaillés ou simplement ouvrés en surface ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39199069	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en produits de polymérisation d'addition, même en rouleaux, non travaillés ou simplement ouvrés en surface ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en rouleaux d'une largeur ≤ 20 cm, produits en poly[chlorure de vinyle] plastifié ou en polyéthylène ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39199090	Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux, non travaillés ou simplement ouvrés en surface ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des articles en produits de polymérisation d'addition, de réorganisation ou de condensation ainsi que des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39201023	Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur ≥ 20 micromètres mais ≤ 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés	exemption	0
39201024	Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur $\leq 0,125$ mm et d'une densité $< 0,94$	6,5	0
39201026	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur $\leq 0,125$ mm et d'une densité $< 0,94$, non imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'exclusion des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur ≥ 20 mais ≤ 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés ainsi que des feuilles étirables)	6,5	0
39201027	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur $\leq 0,125$ mm et d'une densité $< 0,94$, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'exclusion des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur ≥ 20 mais ≤ 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39201028	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur $\leq$ 0,125 mm et d'une densité $\geq$ 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.	6,5	0
39201040	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur $\leq$ 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39201081	Pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène non alvéolaires, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion $\leq$ 15 %, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau, d'une épaisseur $>$ 0,125 mm	exemption	0
39201089	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur $>$ 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion $\leq$ 15 %, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39202021	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur $\leq 0,1$ mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39202029	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur $\leq 0,1$ mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'exclusion des produits en polymères biaxialement orientés)	6,5	0
39202071	Bandes décoratives en polymères du propylène, d'une épaisseur $> 0,1$ mm et d'une largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm, des types utilisés pour l'emballage (à l'exclusion des produits auto-adhésifs)	6,5	0
39202079	Bandes en polymères du propylène, d'une épaisseur $> 0,1$ mm et d'une largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm, des types utilisés pour l'emballage (à l'exclusion des bandes décoratives et des produits auto-adhésifs)	6,5	0
39202090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur $> 0,10$ mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'exclusion des bandes d'une largeur > 5 mm mais ≤ 20 mm des types utilisés pour l'emballage)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39203000	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39204310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)	6,5	0
39204390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids ≥ 6 % de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou plafonds du n° 3918)	6,5	0
39204910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids $< 6\%$ de plastifiants, d'une épaisseur ≤ 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39204990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)	6,5	0
39205100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39205910	Copolymère d'esters acryliques et méthacryliques non alvéolaires, sous forme de film de pellicule d'une épaisseur ≥ 150 micromètres	exemption	0
39205990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur ≤ 150 micromètres)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39206100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39206211	Pellicules en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur ≥ 72 micromètres mais ≤ 79 micromètres, destinées à la fabrication de disques magnétiques souples	exemption	0
39206213	Feuilles en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur ≥ 100 micromètres mais ≤ 150 micromètres, destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères	exemption	0
39206219	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur $\leq 0,35$ mm (à l'exclusion des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur ≥ 72 mais ≤ 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur ≥ 100 mais ≤ 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39206290	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39206300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39206900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)	6,5	0
39207110	Feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée, non alvéolaire, enroulées ou non, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur < 0,75 mm (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39207190	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits d'une épaisseur < 0,75 mm, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39207310	Pellicules en rouleaux ou en bandes, susceptibles de servir, en cinématographie ou en photographie, de support aux couches sensibles à la lumière, en acétate de cellulose non alvéolaire	6,3	0
39207350	Feuilles, pellicules, bandes ou lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, enroulées ou non, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées, ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur < 0,75 mm (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols, de murs ou plafonds du n° 3918 et pellicules en rouleaux ou en bandes pour la cinématographie ou la photographie)	6,5	0
39207390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs ou d'une épaisseur < 0,75 mm; pellicules en rouleaux ou en bandes; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)	6,5	0
39207910	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire	5,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39207990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en acétate de cellulose, en fibre vulcanisée, produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39209100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,1	0
39209200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39209300	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39209400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39209921	Feuilles et lames en polyimide non alvéolaire, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	exemption	0
39209928	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des feuilles et lames en polyimide, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques)	6,5	0
39209951	Feuilles en poly[fluorure de vinyle] en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39209953	Membranes échangeuses d'ions, en matière plastique non alvéolaire fluorée, destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude	exemption	0
39209955	Feuilles en poly[alcool vinylique] non alvéolaire, bi-axialement orientées, non enduites, d'une épaisseur ≤ 1 mm et contenant en poids ≥ 97 % de poly[alcool vinylique], non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	exemption	0
39209959	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly[fluorure de vinyle], des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly[alcool vinylique], bi-axialement orientées, non enduites, d'une épaisseur ≥ 1 mm et contenant en poids ≥ 97 % de poly[alcool vinylique])	6,5	0
39209990	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39211100	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du styrène, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0
39211200	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères alvéolaires du chlorure de vinyle, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0
39211310	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthannes alvéolaires flexibles, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0
39211390	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthannes alvéolaires rigides, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0
39211400	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose alvéolaire régénérée, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39211900	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits alvéolaires, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits en polymères du styrène ou du chlorure de vinyle, en polyuréthannes ou en cellulose régénérée ainsi que des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire du n° 3006.10.30)	6,5	0
39219011	Feuilles et plaques ondulées, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières	6,5	0
39219019	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des feuilles et plaques ondulées, des produits alvéolaires auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39219030	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39219041	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire	6,5	0
39219043	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques, stratifiées, renforcées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, revêtements de sols et produits stratifiés sous haute pression avec couche décorative sur une ou sur les deux faces)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39219049	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non stratifiées, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39219055	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits en polyesters ou résines phénoliques ou aminiques, des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39219060	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0
39219090	Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simplement ouvrées en surface ou simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'exclusion des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39221000	Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques	6,5	0
39222000	Sièges et couvercles de cuvettes d'aisance, en matières plastiques	6,5	0
39229000	Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles similaires pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'exclusion des baignoires, des douches, d'éviers, des lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)	6,5	0
39231000	Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques	6,5	0
39232100	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène	6,5	0
39232910	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en poly[chlorure de vinyle]	6,5	0
39232990	Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])	6,5	0
39233010	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance ≤ 2 l	6,5	0
39233090	Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l	6,5	0
39234010	Bobines et supports similaires pour l'enroulement de films et pellicules photographiques et cinématographiques ou de bandes, films, etc., des n ^{os} 8523 et 8524	5,3	0
39234090	Bobines, fusettes, canettes et supports similaires, en matières plastiques (à l'exclusion des bobines et supports similaires pour l'enroulement de films et pellicules photographiques et cinématographiques ou de bandes, films, etc., des n ^{os} 8523 et 8524)	6,5	0
39235010	Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39235090	Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'exclusion des capsules de bouchage ou de surbouchage)	6,5	0
39239010	Filets extrudés sous forme tubulaire, en matières plastiques	6,5	0
39239090	Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'exclusion des boîtes, caisses, casiers et articles similaires, des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires, des bobines, fusettes, canettes et supports similaires, des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture ainsi que des filets extrudés sous forme tubulaire)	6,5	0
39241000	Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques	6,5	0
39249011	Éponges en cellulose régénérée pour le ménage, l'hygiène ou la toilette	6,5	0
39249019	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en cellulose régénérée (à l'exclusion de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)	6,5	0
39249090	Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette (à l'exclusion de la vaisselle, des articles en cellulose régénérée et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)	6,5	0
39251000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l	6,5	0
39252000	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
39253000	Volets, stores, y compris les stores vénitiens, et articles similaires, et leurs parties, en matières plastiques (à l'exclusion des accessoires et garnitures)	6,5	0
39259010	Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques	6,5	0
39259020	Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques	6,5	0
39259080	Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières similaires, rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.	6,5	0
39261000	Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.	6,5	0
39262000	Vêtements et accessoires du vêtement, y compris les gants, mitaines et moufles, fabriqués par couture ou collage à partir de feuilles en matières plastiques	6,5	0
39263000	Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires, en matières plastiques (à l'exclusion des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)	6,5	0
39264000	Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques	6,5	0
39269050	Paniers et articles similaires pour filtrer l'eau à l'entrée des égouts, en matières plastiques	6,5	0
39269092	Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.	6,5	0
39269097	Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n ^{os} 3901 à 3914, n.d.a.	6,5	0
40011000	Latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40012100	Caoutchouc naturel sous forme de feuilles fumées	exemption	0
40012200	Caoutchoucs techniquement spécifiés [TSNR]	exemption	0
40012900	Caoutchouc naturel, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du latex de caoutchouc naturel, même prévulcanisé, des produits sous forme de feuilles fumées ainsi que des caoutchoucs techniquement spécifiés [TSNR])	exemption	0
40013000	Balata, gutta-percha, guayule, chicle et gommes naturelles analogues, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du caoutchouc naturel, même prévulcanisé)	exemption	0
40021100	Latex de caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR]	exemption	0
40021910	Caoutchouc styrène-butadiène fabriqué par polymérisation en émulsion [E-SBR], en balles	exemption	0
40021920	Copolymères blocs styrène-butadiène-styrène fabriqués par polymérisation en solution [SBS, élastomères thermoplastiques], en granulés, miettes ou en poudres	exemption	0
40021930	Caoutchouc styrène-butadiène fabriqué par polymérisation en solution [S-SBR], en balles	exemption	0
40021990	Caoutchouc styrène-butadiène [SBR] et caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du E-SBR and S-SBR en balles, du SBS élastomères thermoplastiques en granulés, miettes ou en poudres et du latex)	exemption	0
40022000	Caoutchouc butadiène [BR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40023100	Caoutchouc isobutène-isoprène «butyle» [IIR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40023900	Caoutchouc isobutène-isoprène halogéné [CIIR ou BIIR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40024100	Latex de caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène)[CR]	exemption	0
40024900	Caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène) [CR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du latex)	exemption	0
40025100	Latex de caoutchouc acrylonitrile-butadiène [NBR]	exemption	0
40025900	Caoutchouc acrylonitrile-butadiène [NBR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du latex)	exemption	0
40026000	Caoutchouc isoprène [IR], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40027000	Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué [EPDM], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40028000	Mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommes naturelles analogues avec des produits de la présente position, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40029100	Latex de caoutchouc synthétique (sauf latex de caoutchouc styrène-butadiène, de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé, de caoutchouc butadiène, de caoutchouc isobutène-isoprène [butyle], de caoutchouc isobutène-isoprène halogéné, de caoutchouc chloroprène [chlorobutadiène], de caoutchouc acrylonitrile-butadiène, de caoutchouc isoprène ou de caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40029910	Caoutchouc naturel, modifié par l'incorporation de matières plastiques (à l'exclusion du caoutchouc naturel dépolymérisé)	2,9	0
40029990	Caoutchouc synthétique et factice pour caoutchouc dérivé des huiles, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes (sauf latex; produits modifiés par l'incorporation de matières plastiques; caoutchoucs styrène-butadiène, styrène-butadiène carboxylé, butadiène, isobutène-isoprène, isobutène-isoprène halogéné, chloroprène, acrylonitrile-butadiène, isoprène ou éthylène-propylène-diène non conjugué)	exemption	0
40030000	Caoutchouc régénéré sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40040000	Déchets, débris et rognures de caoutchouc non durci, même réduits en poudre ou en granulés	exemption	0
40051000	Caoutchouc, non vulcanisé, additionné de noir de carbone ou de silice, sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes	exemption	0
40052000	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, en solutions ou en dispersions (à l'exclusion du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommes naturelles analogues avec du caoutchouc synthétique ou du factice pour caoutchouc dérivé des huiles)	exemption	0
40059100	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, en plaques, feuilles ou bandes (à l'exclusion du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommes naturelles analogues avec du caoutchouc synthétique ou du factice pour caoutchouc dérivé des huiles)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40059900	Caoutchouc mélangé, non vulcanisé, sous formes primaires (à l'exclusion des solutions, des dispersions, des produits en plaques, feuilles ou bandes, du caoutchouc additionné de noir de carbone ou de silice ainsi que des mélanges de caoutchouc naturel, de balata, de gutta-percha, de guayule, de chicle ou de gommes naturelles analogues avec du caoutchouc synthétique ou du factice pour caoutchouc dérivé des huiles)	exemption	0
40061000	Profilés pour le rechapage des pneumatiques, en caoutchouc non vulcanisé	exemption	0
40069000	Baguettes, tubes, profilés et formes similaires, disques, rondelles et articles similaires, en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'exclusion des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simplement découpées de forme carrée ou rectangulaire)	exemption	0
40070000	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé (à l'exclusion des fils nus simples dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 5 mm ainsi que des matières textiles associées à des fils de caoutchouc [p.ex. fils et cordes de caoutchouc recouverts de textiles])	3	0
40081100	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc alvéolaire non durci	3	0
40081900	Baguettes et profilés, en caoutchouc alvéolaire non durci	2,9	0
40082110	Revêtements de sol et tapis de pied, non découpés de longueur [de longueur indéterminée], ou simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire, en caoutchouc non alvéolaire non durci	3	0
40082190	Plaques, feuilles et bandes, en caoutchouc non alvéolaire non durci (à l'exclusion des revêtements de sol et des tapis de pied)	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40082900	Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci	2,9	0
40091100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires	3	0
40091200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]	3	0
40092100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires	3	0
40092200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]	3	0
40093100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, sans accessoires	3	0
40093200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]	3	0
40094100	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, sans accessoires	3	0
40094200	Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]	3	0
40101100	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de métal	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40101200	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de matières textiles	6,5	0
40101900	Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé (à l'exclusion des produits renforcés seulement de métal ou de matières textiles)	6,5	0
40103100	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais ≤ 180 cm	6,5	0
40103200	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais ≤ 180 cm (sauf striées)	6,5	0
40103300	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, striées, d'une circonférence extérieure > 180 cm mais ≤ 240 cm	6,5	0
40103400	Courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 180 cm mais ≤ 240 cm (sauf striées)	6,5	0
40103500	Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrone), en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais ≤ 150 cm	6,5	0
40103600	Courroies de transmission sans fin, crantées (synchrone), en caoutchouc vulcanisé, d'une circonférence extérieure > 150 cm mais ≤ 198 cm	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40103900	Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'exclusion de courroies de transmission sans fin de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais ≤ 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées (synchrone), d'une circonférence extérieure > 60 cm mais ≤ 198 cm)	6,5	0
40111000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course	4,5	0
40112010	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou les camions, ayant un indice de charge ≤ 121	4,5	0
40112090	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou les camions, ayant un indice de charge > 121	4,5	0
40113000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	4,5	0
40114020	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour motocycles, pour jantes d'un diamètre ≤ 33 cm	4,5	0
40114080	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour motocycles, pour jantes d'un diamètre > 33 cm	4,5	0
40115000	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les bicyclettes	4	0
40116100	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou similaires, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers	4	0
40116200	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou similaires, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre ≤ 61 cm	4	0
40116300	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou similaires, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre > 61 cm	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40116900	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, à crampons, à chevrons ou similaires (à l'exclusion des articles des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers, de génie civil et de manutention industrielle)	4	0
40119200	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers (à l'exclusion des pneumatiques à crampons, à chevrons ou similaires)	4	0
40119300	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre ≤ 61 cm (à l'exclusion des pneumatiques à crampons, à chevrons ou similaires)	4	0
40119400	Pneumatiques neufs, en caoutchouc, des types utilisés pour les véhicules et engins de génie civil et de manutention industrielle, pour jantes d'un diamètre > 61 cm (à l'exclusion des pneumatiques à crampons, à chevrons ou similaires)	4	0
40119900	Pneumatiques neufs, en caoutchouc (à l'exclusion des pneumatiques à crampons, à chevrons ou similaires ainsi que des pneumatiques des types utilisés pour les véhicules et engins agricoles et forestiers, de génie civil et de manutention industrielle, pour les voitures de tourisme, les voitures du type «break», les voitures de course, les autobus, les camions, les avions, les motocycles ou les bicyclettes)	4	0
40121100	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course	4,5	0
40121200	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus ou camions	4,5	0
40121300	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc, des types utilisés pour véhicules aériens	4,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40121900	Pneumatiques rechapés, en caoutchouc (à l'exclusion des pneumatiques des types utilisés pour les voitures de tourisme, les voitures du type «break», les voitures de course, les autobus, les camions ou les véhicules aériens)	4,5	0
40122000	Pneumatiques usagés, en caoutchouc	4,5	0
40129020	Bandages pleins ou creux [mi-pleins], en caoutchouc	2,5	0
40129030	Bandes de roulement pour pneumatiques, en caoutchouc	2,5	0
40129090	«Flaps», en caoutchouc	4	0
40131010	Chambres à air, en caoutchouc, des types utilisés pour les voitures de tourisme, y compris les voitures du type «break» et les voitures de course	4	0
40131090	Chambres à air, en caoutchouc, des types utilisés pour les autobus et les camions	4	0
40132000	Chambres à air, en caoutchouc, des types utilisés pour les bicyclettes	4	0
40139000	Chambres à air, en caoutchouc (à l'exclusion des chambres à air des types utilisés pour les voitures de tourisme, les voitures du type «break», les voitures de course, les autobus, les camions et les bicyclettes)	4	0
40141000	Préservatifs en caoutchouc vulcanisé non durci	exemption	0
40149010	Tétines, téterelles et articles similaires pour bébés, en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci ou en matière plastique	exemption	0
40149090	Articles d'hygiène ou de pharmacie, en caoutchouc vulcanisé non durci, même avec parties en caoutchouc durci, n.d.a. (à l'exclusion des préservatifs, des télines, téterelles et articles similaires pour bébés ainsi que des vêtements et accessoires du vêtement, y compris les gants, pour tous usages)	exemption	0
40151100	Gants en caoutchouc vulcanisé non durci, pour la chirurgie	2	0
40151910	Gants de ménage, en caoutchouc vulcanisé non durci	2,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40151990	Gants, mitaines et moufles, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des gants de ménage et des gants pour la chirurgie)	2,7	0
40159000	Vêtements et accessoires du vêtement en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages (à l'exclusion des gants, mitaines et moufles, des chaussures ou des coiffures ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)	5	0
40161000	Ouvrages en caoutchouc alvéolaire non durci, n.d.a.	3,5	0
40169100	Revêtements de sol et tapis de pied, en caoutchouc vulcanisé non durci, à bords biseautés ou moulurés, à coins arrondis, à bordures ajourées ou autrement travaillés (à l'exclusion des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des ouvrages simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire)	2,5	0
40169200	Gommes à effacer, en caoutchouc vulcanisé non durci, prêtes à l'emploi (à l'exclusion des articles simplement découpés de forme carrée ou rectangulaire)	2,5	0
40169300	Joint en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des articles en caoutchouc alvéolaire)	2,5	0
40169400	Pare-chocs, même gonflables, pour l'accostage des bateaux, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des produits en caoutchouc alvéolaire)	2,5	0
40169500	Matelas pneumatiques, oreillers gonflables, coussins gonflables et autres articles gonflables, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des canots, radeaux et autres engins flottants, des pare-chocs pour l'accostage des bateaux ainsi que des articles d'hygiène ou de pharmacie)	2,5	0
40169920	Manchons de dilatation en caoutchouc vulcanisé non durci	2,5	0
40169952	Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)	2,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
40169958	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci qui, en raison de leur nature, sont destinés exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705, n.d.a. (à l'exclusion des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des pièces en caoutchouc-métal)	2,5	0
40169991	Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'exclusion des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n ^{os} 8701 à 8705)	2,5	0
40169999	Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'exclusion des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)	2,5	0
40170010	Caoutchouc durci [ébonite, p.ex.], sous toutes formes, y compris les déchets et débris	exemption	0
40170090	Ouvrages en caoutchouc durci, n.d.a.	exemption	0
41012010	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire ≤ 16 kg, frais	exemption	0
41012030	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire ≤ 16 kg, salés verts	exemption	0
41012050	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire ≤ 8 kg lorsqu'ils sont secs ou ≤ 10 kg lorsqu'ils sont salés secs	exemption	0
41012090	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire ≤ 16 kg, chaulées, picklées ou autrement conservées (à l'exclusion des cuirs et peaux frais ou salés verts, secs ou salés secs, des peaux tannées ou parcheminées)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41015010	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire > 16 kg, frais	exemption	0
41015030	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire > 16 kg, salés verts	exemption	0
41015050	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire > 16 kg, séchés ou salés secs	exemption	0
41015090	Cuirs et peaux bruts entiers de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés ou refendus, d'un poids unitaire > 16 kg, chaulées, picklées ou autrement conservées (à l'exclusion des cuirs et peaux frais ou salés verts, secs ou salés secs, des peaux tannées ou parcheminées)	exemption	0
41019000	Croupons, demi-croupons, flancs et cuirs et peaux refendus, bruts, de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, même épilés, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés ainsi que cuirs et peaux entiers d'un poids unitaire > 8 kg mais < 16 kg lorsqu'ils sont secs et > 10 kg mais < 16 kg lorsqu'ils sont salés secs (à l'exclusion des peaux tannées, parcheminées ou autrement préparées)	exemption	0
41021010	Peaux brutes, lainées, d'agneaux, fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées (à l'exclusion des peaux d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet)	exemption	0
41021090	Peaux brutes, lainées, d'ovins (autres que les agneaux), fraîches, ou salées, séchées, chaulées, picklées ou autrement conservées	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41022100	Peaux brutes, épilées ou sans laine, d'ovins, picklées, même refendues	exemption	0
41022900	Peaux brutes, épilées ou sans laine, d'ovins, fraîches, ou salées, séchées, chaulées ou autrement conservées, même refendues (à l'exclusion des peaux picklées ou parcheminées)	exemption	0
41032000	Cuir et peaux bruts de reptiles, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux parcheminés)	exemption	0
41033000	Cuir et peaux bruts de porcins, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même épilés ou refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux parcheminés)	exemption	0
41039010	Cuir et peaux bruts de caprins, chaulés, picklés ou autrement conservés, même épilés ou refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux parcheminés ainsi que des cuirs et peaux bruts non épilés de chèvres, de chevrettes ou de chevreux du Yémen, de Mongolie ou du Tibet)	exemption	0
41039090	Cuir et peaux bruts, frais, ou salés, séchés, chaulés, picklés ou autrement conservés, même épilés ou refendus, y compris les cuirs et peaux et parties de peaux d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet (à l'exclusion des cuirs et peaux parcheminés ainsi que des cuirs et peaux de bovins, d'équidés, d'ovins, de caprins, de reptiles ou de porcins)	exemption	0
41041110	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état humide [y compris «wet-blue»], de cuir et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire ≤ 2,6 m², tannés, épilés (sauf autrement préparés)	exemption	0
41041151	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état humide [y compris «wet-blue»], de cuir et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire > 2,6 m², tannés, épilés (sauf autrement préparés)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41041159	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état humide [y compris «wet-blue»], de cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles], tannés, épilés (sauf autrement préparés et entiers)	exemption	0
41041190	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état humide [y compris «wet-blue»], de cuirs et peaux d'équidés, tannés, épilés (sauf autrement préparés)	5,5	0
41041910	Cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur)	exemption	0
41041951	Cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $> 2,6 \text{ m}^2$, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur)	exemption	0
41041959	Cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles], à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, même refendus (sauf autrement préparés, entiers ainsi que pleine fleur non refendue et côtés fleur)	exemption	0
41041990	Cuirs et peaux d'équidés, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur, non refendue ainsi que côtés fleur)	5,5	0
41044111	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état sec [en croûte], de cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»], épilés, entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, à l'état sec [en croûte], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés] et d'un poids net par unité $\leq 4,5 \text{ kg}$, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi certains traitements mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41044119	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état sec [en croûte], de cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], épilés (sauf autrement préparés et à l'exclusion des cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»] du n° 4104.41.11)	6,5	0
41044151	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état sec [en croûte], de cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $> 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], épilés (sauf autrement préparés et à l'exclusion des cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»] du n° 4104.41.11)	6,5	0
41044159	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état sec [en croûte], de cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $> 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], épilés (sauf autrement préparés, entiers et à l'exclusion des cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»] du n° 4104.41.11)	6,5	0
41044190	Pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur, à l'état sec [en croûte], de cuirs et peaux d'équidés, épilés (sauf autrement préparés)	5,5	0
41044911	Cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»], épilés, entiers ou même dépourvus de la tête et des pattes, à l'état sec [en croûte], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés] et d'un poids net par unité $\leq 4,5 \text{ kg}$, simplement tannés à l'aide de substances végétales, même ayant subi certains traitements mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir (sauf pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41044919	Cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], à l'état sec [en croûte], épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue, côtés fleur et à l'exclusion des cuirs et peaux de vachettes des Indes [«kips»] du n° 4104.49.11)	6,5	0
41044951	Cuirs et peaux entiers de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $> 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], à l'état sec [en croûte], épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur)	6,5	0
41044959	Cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $> 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], à l'état sec [en croûte], épilés, même refendus (sauf autrement préparés, entiers ainsi que pleine fleur non refendue et côtés fleur)	6,5	0
41044990	Cuirs et peaux d'équidés, à l'état sec [en croûte], épilés, même refendus (sauf autrement préparés, pleine fleur non refendue ainsi que côtés fleur)	5,5	0
41051010	Peaux d'ovins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannées, épilées, non refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	2	0
41051090	Peaux d'ovins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannées, épilées, refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prêtannées)	2	0
41053010	Peaux épilées de métis des Indes, à l'état sec [en croûte], à prêtannage végétal, même ayant subi certains traitements, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41053091	Peaux d'ovins, à l'état sec [en croûte], épilées, non refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prétannées et à l'exclusion des peaux épilées de métis des Indes, à l'état sec [en croûte], à prétannage végétal, même ayant subi certains traitements, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir)	2	0
41053099	Peaux d'ovins, à l'état sec [en croûte], épilées, refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prétannées et à l'exclusion des peaux épilées de métis des Indes, à l'état sec [en croûte], à prétannage végétal, même ayant subi certains traitements, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir)	2	0
41062110	Peaux de caprins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannées, épilées, non refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prétannées)	2	0
41062190	Peaux de caprins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannées, épilées, refendues (sauf autrement préparées ainsi que simplement prétannées)	2	0
41062210	Cuir et peaux épilés de chèvres des Indes, à l'état sec [en croûte], à prétannage végétal, même ayant subi certains traitements, mais manifestement non utilisables, en l'état, pour la fabrication d'ouvrages en cuir	exemption	0
41062290	Cuir et peaux de caprins, à l'état sec [en croûte], épilés, même refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés et à l'exclusion des cuirs et peaux à prétannage végétal de chèvres des Indes du n° 4106.22.10)	2	0
41063110	Cuir et peaux de porcins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, non refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés)	2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41063190	Cuirs et peaux de porcins, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, épilés, refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés)	2	0
41063210	Cuirs et peaux de porcins, à l'état sec [en croûte], épilés, non refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés)	2	0
41063290	Cuirs et peaux de porcins, à l'état sec [en croûte], épilés, refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés)	2	0
41064010	Cuirs et peaux de reptiles, simplement à prétannage végétal	exemption	0
41064090	Cuirs et peaux de reptiles, tannés ou en croûte, même refendus (sauf autrement préparés et ainsi que simplement à prétannage végétal)	2	0
41069100	Cuirs et peaux épilés d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y compris les animaux aquatiques, et peaux d'animaux dépourvus de poils, à l'état humide [y compris «wet-blue»], tannés, même refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés et à l'exclusion de bovins, d'équidés, d'ovins, de caprins, de porcins ou de reptiles)	2	0
41069200	Cuirs et peaux épilés d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y compris les animaux aquatiques, et peaux d'animaux dépourvus de poils, à l'état sec [en croûte], même refendus (sauf autrement préparés ainsi que simplement prétannés et à l'exclusion de bovins, d'équidés, d'ovins, de caprins, de porcins ou de reptiles)	2	0
41071111	Box-calfs pleine fleur, non refendue, de cuirs et peaux entiers de veaux, d'une surface unitaire ≤ 2,6 m² [28 pieds carrés]	6,5	0
41071119	Cuirs et peaux entiers pleine fleur, non refendue [y compris cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire ≤ 2,6 m² [28 pieds carrés], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des box-calfs ainsi que des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41071190	Cuirs et peaux entiers pleine fleur, non refendue [y compris cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles] d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41071211	Box-calfs côtés fleur, de cuirs et peaux entiers de veaux, d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés]	6,5	0
41071219	Cuirs et peaux entiers côtés fleur [y compris cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des box-calfs ainsi que des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41071291	Cuirs et peaux entiers côtés fleur [y compris cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y compris les buffles], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles] d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	5,5	0
41071299	Cuirs et peaux entiers côtés fleur [y compris cuirs et peaux parcheminés], d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41071910	Cuirs et peaux entiers [y compris cuirs et peaux parcheminés] de bovins [y compris les buffles], d'une surface unitaire $\leq 2,6 \text{ m}^2$ [28 pieds carrés], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux pleine fleur non refendue, des cuirs et peaux côtés fleur, des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41071990	Cuir et peaux entiers [y compris cuir et peaux parcheminés], de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuir et peaux de bovins [y compris les buffles] d'une surface unitaire ≤ 2,6 m² [28 pieds carrés], des cuir et peaux pleine fleur non refendue, des cuir et peaux côtés fleur, des cuir et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41079110	Cuir et peaux pleine fleur, non refendue, pour semelles [y compris cuir et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuir et peaux de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuir et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41079190	Cuir et peaux pleine fleur, non refendue [y compris cuir et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuir et peaux de bovins [y compris les buffles] ou d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuir et peaux pour semelles, des cuir et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41079210	Cuir et peaux côtés fleur [y compris cuir et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuir et peaux de bovins [y compris les buffles], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuir et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	5,5	0
41079290	Cuir et peaux côtés fleur [y compris cuir et peaux parcheminés], de parties et autres pièces de cuir et peaux d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuir et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41079910	Cuirs et peaux [y compris cuirs et peaux parcheminés] de parties et autres pièces de cuirs et peaux de bovins [y compris les buffles], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux pleine fleur non refendue, des cuirs et peaux côtés fleur, des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41079990	Cuirs et peaux [y compris cuirs et peaux parcheminés] de parties et autres pièces de cuirs et peaux d'équidés, préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'exclusion des cuirs et peaux pleine fleur non refendue, des cuirs et peaux côtés fleur, des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	6,5	0
41120000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'ovins, épilés, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	3,5	0
41131000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de caprins, épilés, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	3,5	0
41132000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de porcins, épilés, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	2	0
41133000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, de reptiles, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
41139000	Cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés, d'antilopes, de chevreuils, d'élans, d'éléphants et d'autres animaux, y compris les animaux aquatiques, épilés, et peaux d'animaux dépourvus de poils, même refendus (à l'exclusion des cuirs et peaux de bovins, d'équidés, d'ovins, de caprins, de porcins ou de reptiles ainsi que des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)	2	0
41141010	Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné) d'ovins (à l'exclusion des cuirs et peaux préalablement mégissés puis traités au formol ainsi que des cuirs et peaux simplement nourris à l'huile après tannage)	2,5	0
41141090	Cuirs et peaux chamoisés (y compris le chamois combiné) (à l'exclusion des cuirs et peaux chamoisés d'ovins, des cuirs et peaux préalablement mégissés puis traités au formol ainsi que des cuirs et peaux simplement nourris à l'huile après tannage)	2,5	0
41142000	Cuirs et peaux vernis ou plaqués; cuirs et peaux métallisés (à l'exclusion des cuirs reconstitués, vernis ou métallisés)	2,5	0
41151000	Cuir reconstitué, à base de cuir ou de fibres de cuir, en plaques, feuilles ou bandes, même enroulées	2,5	0
41152000	Rognures et autres déchets de cuirs ou de peaux préparés ou de cuir reconstitué, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir; sciure, poudre et farine de cuir	exemption	0
42010000	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux, y compris les traits, laisses, genouillères, muselières, tapis de selles, fontes, manteaux pour chiens et articles similaires, en toutes matières (à l'exclusion des harnais pour enfants ou adultes ainsi que des cravaches et autres articles du n° 6602)	2,7	0
42021110	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
42021190	Malles, valises, malles - y compris les malles de toilette - et contenants similaires, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni (à l'exclusion des malles porte-documents)	3	0
42021211	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques	9,7	0
42021219	Malles, valises, malles - y compris les malles de toilette - et contenants similaires, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques (à l'exclusion des malles porte-documents)	9,7	0
42021250	Malles, valises et malles, y compris les malles de toilette et les malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, à surface extérieure en matière plastique moulée	5,2	0
42021291	Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, à surface extérieure en matières plastiques, y compris la fibre vulcanisée, ou en matières textiles (à l'exclusion des produits à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)	3,7	0
42021299	Malles, valises et malles - y compris les malles de toilette - et contenants similaires, à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles (à l'exclusion des malles porte-documents et des articles à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)	3,7	0
42021910	Malles, valises et malles, y compris les malles de toilette et les malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, à surface extérieure en aluminium	5,7	0
42021990	Malles, valises et malles, y compris les malles de toilette et malles porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires (à l'exclusion des articles à surface extérieure en aluminium, en matières plastiques, en matières textiles ou en cuir naturel, reconstitué ou verni)	3,7	0
42022100	Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	3	0
42022210	Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques	9,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
42022290	Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, à surface extérieure en matières textiles	3,7	0
42022900	Sacs à main, même à bandoulière, y compris ceux sans poignée, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier	3,7	0
42023100	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles similaires de poche ou de sac à main, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	3	0
42023210	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles similaires de poche ou de sac à main, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques	9,7	0
42023290	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles similaires de poche ou de sac à main, à surface extérieure en matières textiles	3,7	0
42023900	Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles similaires de poche ou de sac à main, à surface extérieure en fibre vulcanisée ou en carton, ou recouverts, en totalité ou en majeure partie, de ces mêmes matières ou de papier, y compris les étuis à lunettes en matière plastique moulée	3,7	0
42029110	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
42029180	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires, à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou verni (à l'exclusion des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises et mallettes, y compris les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants similaires, des sacs à mains, des articles de poche ou de sac à main)	3	0
42029211	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques	9,7	0
42029215	Contenants pour instruments de musique, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques	6,7	0
42029219	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras ou armes et contenants similaires, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques (à l'exclusion des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles similaires, des articles de poche ou de sac à main ainsi que des contenants pour instruments de musique)	9,7	0
42029291	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles	2,7	0
42029298	Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires, à surface extérieure en matières textiles (à l'exclusion des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles similaires, des articles de poche ou de sac à main)	2,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
42029900	Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants similaires, à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, malles, serviettes, cartables et articles similaires; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)	3,7	0
42031000	Vêtements, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des accessoires du vêtement, des chaussures ou des coiffures et leurs parties ainsi que des articles du chapitre 95 [p.ex. les protège-tibias ou les masques d'escrime])	4	0
42032100	Gants, mitaines et moufles spécialement conçus pour la pratique des sports, en cuir naturel ou reconstitué	9	0
42032910	Gants et mitaines de protection pour tous métiers, en cuir naturel ou reconstitué	9	0
42032991	Gants, mitaines et moufles, en cuir naturel ou reconstitué, pour hommes et garçonnets (à l'exclusion des articles spécialement conçus pour la pratique des sports ainsi que des gants de protection pour tous métiers)	7	0
42032999	Gants, mitaines et moufles, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des articles pour hommes et garçonnets, des gants et moufles spécialement conçus pour la pratique des sports ainsi que des gants de protection pour tous métiers)	7	0
42033000	Ceintures, ceinturons et baudriers, en cuir naturel ou reconstitué	5	0
42034000	Accessoires du vêtement, en cuir naturel ou reconstitué (à l'exclusion des gants, des mitaines, des moufles, des ceintures, des ceinturons, des baudriers, des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures ainsi que des articles du chapitre 95 [p.ex. protège-tibias ou masques d'escrime])	5	0
42050011	Courroies de transmission ou de transport, en cuir naturel ou reconstitué	2	0
42050019	Articles en cuir naturel ou reconstitué, à usages techniques (à l'exclusion des courroies de transmission ou de transport)	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
42050090	Ouvrages en cuir naturel ou reconstitué (sauf meubles; appareils d'éclairage; articles de bijouterie fantaisie; boutons et leurs parties; boutons de manchette; jouets, jeux et engins sportifs; fouets, cravaches et articles similaires; articles de sellerie ou de bourrellerie; sacs, malles, écrins et contenants similaires; vêtements et accessoires du vêtement; articles à usages techniques; articles en matières à tresser; filets confectionnés)	2,5	0
42060000	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons (à l'exclusion des cordes harmoniques ainsi que des catguts et ligatures stériles similaires pour sutures chirurgicales)	1,7	0
43011000	Pelleteries brutes de visons, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	exemption	0
43013000	Pelleteries brutes d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires, d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	exemption	0
43016000	Pelleteries brutes de renards, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	exemption	0
43018030	Pelleteries brutes de marmots, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	exemption	0
43018050	Pelleteries brutes de félidés sauvages, entières, même sans les têtes, queues ou pattes	exemption	0
43018070	Pelleteries brutes, entières, même sans les têtes, queues ou pattes (à l'exclusion des pelleteries brutes de visons, d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires, d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, de renards, de marmots ou de félidés sauvages)	exemption	0
43019000	Têtes, queues, pattes et autres morceaux utilisables en pelleterie	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
43021100	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de visons	exemption	0
43021910	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de castors	exemption	0
43021920	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de rats musqués	exemption	0
43021930	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de renards	exemption	0
43021935	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de lapins ou de lièvres	exemption	0
43021941	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»]	2,2	0
43021949	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de phoques ou d'otaries (à l'exclusion des pelleteries de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»])	2,2	0
43021950	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de loutres de mer ou de nutries [ragondins]	2,2	0
43021960	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de murmels	2,2	0
43021970	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, de félidés sauvages	2,2	0
43021975	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
43021980	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées, d'ovins (à l'exclusion d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet)	2,2	0
43021995	Pelleteries entières, même sans les têtes, queues ou pattes, tannées ou apprêtées, mais non assemblées (à l'exclusion des pelleteries de visons, de lapins, de lièvres, de castors, de rats musqués, de renards, de phoques, d'otaries, de loutres de mer, de nutries [ragondins], de murmels, de félidés sauvages et d'ovins)	2,2	0
43022000	Têtes, queues, pattes et autres morceaux, déchets et chutes, non assemblés, de pelleteries tannées ou apprêtées	exemption	0
43023010	Peaux dites «allongées», tannées ou apprêtées	2,7	0
43023021	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de visons (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelleteries)	2,2	0
43023025	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de lapins ou de lièvres (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelleteries)	2,2	0
43023031	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, d'agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires ainsi que d'agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelleteries)	2,2	0
43023041	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de rats musqués (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelleteries)	2,2	0
43023045	Pelleteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de renards (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelleteries)	2,2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
43023051	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»] (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelletteries)	2,2	0
43023055	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de phoques ou d'otaries (à l'exclusion des pelletteries de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»], des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelletteries)	2,2	0
43023061	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de loutres de mer ou de nutries [ragondins] (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelletteries)	2,2	0
43023071	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières, de félidés sauvages (à l'exclusion des peaux dites «allongées», des vêtements, des accessoires du vêtement et des autres articles en pelletteries)	2,2	0
43023095	Pelletteries entières, tannées ou apprêtées, et leurs morceaux et chutes, assemblés, sans adjonction d'autres matières (sauf peaux dites «allongées»; vêtements et autres articles en pelletteries; peaux de visons, lapins, lièvres, agneaux dits «astrakan», «breitschwanz», «caracul», «persianer» ou similaires, agneaux des Indes, de Chine, de Mongolie ou du Tibet, rats musqués, renards, phoques, otaries, loutres de mer, nutries, murmels, félidés sauvages, agneaux)	2,2	0
43031010	Vêtements et accessoires du vêtement, en pelletteries de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»] (à l'exclusion des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures ainsi que des gants comportant à la fois des pelletteries et du cuir)	3,7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
43031090	Vêtements et accessoires du vêtement, en pelleteries (à l'exclusion des produits en pelleteries de bébés phoques harpés [«à manteau blanc»] ou de bébés phoques à capuchon [«à dos bleu»], des chaussures, des coiffures des parties de chaussures ou de coiffures ainsi que des gants comportant à la fois des pelleteries et du cuir)	3,7	0
43039000	Articles en pelleteries (à l'exclusion des vêtements, des accessoires du vêtement et des articles du chapitre 95 [p.ex. jouets, jeux, engins sportifs])	3,7	0
43040000	Pelleteries factices et articles en pelleteries factices (à l'exclusion des chaussures, des coiffures, des parties de chaussures ou de coiffures, des gants comportant à la fois des pelleteries factices et du cuir ainsi que des articles du chapitre 95 [p.ex. jouets, jeux, engins sportifs])	3,2	0
44011000	Bois de chauffage en rondins, bûches, ramilles, fagots ou sous formes similaires	exemption	0
44012100	Bois de conifères, en plaquettes ou en particules (à l'exclusion des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)	exemption	0
44012200	Bois en plaquettes ou en particules (à l'exclusion des bois de conifères et des bois des espèces utilisées principalement pour la teinture ou le tannage)	exemption	0
44013010	Sciures de bois, même agglomérées sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires	exemption	0
44013090	Déchets et débris de bois, même agglomérés sous forme de bûches, briquettes, boulettes ou sous formes similaires (à l'exclusion des sciures)	exemption	0
44021000	Charbon de bambou (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'exclusion des fusains et du charbon de bambou conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé)	exemption	0
44029000	Charbon de bois (y compris le charbon de coques ou de noix), même aggloméré (à l'exclusion du charbon de bambou, des fusains et du charbon de bois conditionné comme médicament, mélangé d'encens ou activé) autres	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44031000	Bois bruts, traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0
44032011	Grumes de sciage des bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.» ou de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges][Abies alba Mill.], même écorcés, désaubiés ou équarris	exemption	0
44032019	Bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.» ou de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges][Abies alba Mill.], bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0
44032031	Grumes de sciage des bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.», même écorcés, désaubiés ou équarris	exemption	0
44032039	Bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.», bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.; des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0
44032091	Grumes de sciage des bois de conifères, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.», des bois de sapin de l'espèce «Abies alba Mill.» et des bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.»)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44032099	Bois bruts de conifères, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.; des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation; des bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.», des bois de sapin de l'espèce «Abies alba Mill.» et des bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.»)	exemption	0
44034100	Bois bruts de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0
44034910	Bois bruts de sapelli, d'acajou d'Afrique et d'iroko, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0
44034920	Bois bruts d'okoumé, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44034940	Bois bruts de sipo, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0
44034995	Bois de Abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, limba, louro, maçaranduba, mahogany, makoré, mandioqueira, mansonina, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, obeche, onzabili, ore, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, palissandre de Rio, palissandre de Para, palissandre de Rose, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, virola, white lauan, white meranti, white seraya et yellow meranti, bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0
44039110	Grumes de sciage des bois de chêne «Quercus spp.», même écorcés, désaubiés ou équarris	exemption	0
44039190	Bois bruts de chêne «Quercus spp.», même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44039210	Grumes de sciage des bois de hêtre «Fagus spp.», même écorcés, désaubiés ou équarris	exemption	0
44039290	Bois bruts de hêtre «Fagus spp.», même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des traverses en bois pour voies ferrées ou similaires ainsi que des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.)	exemption	0
44039910	Bois bruts de peuplier, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0
44039930	Bois bruts d'eucalyptus, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0
44039951	Grumes de sciage des bois de bouleau, même écorcés, désaubiés ou équarris	exemption	0
44039959	Bois bruts de bouleau, même écorcés, désaubiés ou équarris (à l'exclusion des grumes de sciage, des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires, des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc., ainsi que des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44039995	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (à l'exclusion des bois simplement dégrossis ou arrondis pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; des bois sciés en planches, poutres, madriers, chevrons, etc.; des bois traités avec une peinture, de la créosote ou d'autres agents de conservation; des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifères, de chêne, de hêtre, de peuplier, d'eucalyptus et de bouleau)	exemption	0
44041000	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois simplement dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, parapluies, manches d'outils ou similaires; bois en lames, rubans et similaires, de conifères (sauf bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussure)	exemption	0
44042000	Bois feuillards; échelas fendus; pieux et piquets en bois, appointés, non sciés longitudinalement; bois dégrossis ou arrondis, non tournés ni courbés ni autrement travaillés, pour cannes, manches d'outils ou similaires; bois en lames, rubans et similaires (sauf articles en bois de conifères, bois feuillards coupés en longueur et munis d'encoches aux extrémités, bois pour montures de brosses et ébauches de formes de chaussures)	exemption	0
44050000	Laine [paille] de bois; farine de bois, c'est-à-dire la poudre de bois passant, avec au maximum 8 % en poids de déchets, au tamis ayant une ouverture de mailles de 0,63 mm	exemption	0
44061000	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, non imprégnées	exemption	0
44069000	Traverses en bois, pour voies ferrées ou similaires, imprégnées	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44071015	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	exemption	0
44071031	Bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.» ou du sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] [Abies alba Mill.], sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	exemption	0
44071033	Bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	exemption	0
44071038	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout ainsi que des bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst» et de sapin de l'espèce «Abies alba mill.» et des bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.»)	exemption	0
44071091	Bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.» ou du sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] «Abies alba Mill.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des planchettes destinées à la fabrication de crayons ainsi que des bois d'une longueur ≤ 125 cm et d'une épaisseur < 12,5 mm)	exemption	0
44071093	Bois de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des planchettes destinées à la fabrication de crayons ainsi que des bois d'une longueur ≤ 125 cm et d'une épaisseur < 12,5 mm)	exemption	0
44071098	Bois de conifères, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (sauf bois rabotés ou poncés ainsi que les bois d'épicéa de l'espèce «Picea abies Karst.», de sapin pectiné [sapin argenté, sapin des Vosges] «Abies alba Mill.» ou de pin de l'espèce «Pinus sylvestris L.»)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44072110	Bois de mahogany «Swietenia spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072191	Bois de mahogany «Swietenia spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072199	Bois de mahogany «Swietenia spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072210	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072291	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072299	Bois de virola, imbuia et balsa, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072510	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072530	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072550	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44072590	Bois de dark red meranti, light red meranti et meranti bakau, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44072610	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072630	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072650	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44072690	Bois de white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti et alan, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072710	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072791	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072799	Bois de sapelli, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072810	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072891	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44072899	Bois d'iroko, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072915	Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonina, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para, palissandre de Rose, d'abura, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ipé, jaboty, jequitiba, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), mandioqueira, mengkulang, merawan, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari et tola, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	2,5	0
44072920	Bois de palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0
44072925	Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonina, ilomba, dibétou, limba et azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44072945	Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonie, ilomba, dibétou, limba, azobé, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44072961	Bois d'azobé, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072968	Bois de keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, okoumé, obeche, sipo, acajou d'Afrique, makoré, tiama, mansonie, ilomba, dibétou, limba, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44072983	Bois d'abura, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ipé, jaboty, jequitiba, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), mandioqueira, mengkulang, merawan, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari et tola, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44072985	Bois d'abura, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ipé, jaboty, jequitiba, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), mandioqueira, mengkulang, merawan, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orej, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari et tola, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44072995	Bois d'abura, afrormosia, ako, andiroba, aningré, avodiré, balau, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ipé, jaboty, jequitiba, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), mandioqueira, mengkulang, merawan, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orej, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari et tola, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout, rabotés ou poncés)	exemption	0
44079115	Bois de chêne «Quercus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	exemption	0
44079131	Lames et frises pour parquets, non assemblées, en bois de chêne «Quercus spp.», d'une épaisseur > 6 mm, rabotées (à l'exclusion des lames et frises en feuilles de placage ou en feuilles pour contre-plaqués)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44079139	Bois de chêne «Quercus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout ainsi que des lames et frises pour parquets)	exemption	0
44079190	Bois de chêne «Quercus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44079200	Bois de hêtre «Fagus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur > 6 mm	exemption	0
44079310	Bois d'érable «Acer spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	exemption	0
44079391	Bois d'érable «Acer spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44079399	Bois d'érable «Acer spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44079410	Bois de cerisier «Prunus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	exemption	0
44079491	Bois de cerisier «Prunus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44079499	Bois de cerisier «Prunus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44079510	Bois de frêne «Fraxinus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44079591	Bois de frêne «Fraxinus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout)	2,5	0
44079599	Bois de frêne «Fraxinus spp.», sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44079920	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés (à l'exclusion des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifères, de chêne «Quercus spp.», de hêtre «Fagus spp.», d'érable «Acer spp.», de cerisier «Prunus spp.» et de frêne «Fraxinus spp.»)	exemption	0
44079925	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, rabotés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout, des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifères, de chêne «Quercus spp.», de hêtre «Fagus spp.», d'érable «Acer spp.», de cerisier «Prunus spp.» et de frêne «Fraxinus spp.»)	exemption	0
44079940	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm, poncés (à l'exclusion des bois collés par assemblage en bout, des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi que des bois de conifères, de chêne «Quercus spp.», de hêtre «Fagus spp.», d'érable «Acer spp.», de cerisier «Prunus spp.» et de frêne «Fraxinus spp.»)	2,5	0
44079991	Bois de peuplier, sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	exemption	0
44079996	Bois tropicaux sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre)	exemption	0
44079998	Bois sciés ou dédossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur > 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux, bois de conifères, de chêne «Quercus spp.», de hêtre «Fagus spp.», d'érable «Acer spp.», de cerisier «Prunus spp.», de frêne «Fraxinus spp.» et de peuplier)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44081015	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout	3	0
44081091	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, en bois de conifères, d'une épaisseur ≤ 6 mm	exemption	0
44081093	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 1 mm (à l'exclusion des bois poncés)	4	0
44081099	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais ≤ 6 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)	4	0
44083111	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau	4,9	0
44083121	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44083125	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)	4,9	0
44083130	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	6	0
44083915	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose	4,9	0
44083921	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44083931	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur ≤ 1 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	6	0
44083935	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais ≤ 6 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	6	0
44083955	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), makoré, mandioqueira, mansonina, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, oreya, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44083970	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur ≤ 6 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orei, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti	exemption	0
44083985	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur ≤ 1 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orei, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44083995	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais ≤ 6 mm, en abura, afrormosia, ako, alan, andiroba, aningré, avodiré, azobé, balau, balsa, bossé clair, bossé foncé, cativo, cedro, dabema, dibétou, doussié, framiré, freijo, fromager, fuma, geronggang, ilomba, imbuia, ipé, iroko, jaboty, jelutong, jequitiba, jongkong, kapur, kempas, keruing, kosipo, kotibé, koto, louro, maçaranduba, mahogany (sauf «Swietenia spp.»), makoré, mandioqueira, mansonia, mengkulang, merawan, merbau, merpauh, mersawa, moabi, niangon, nyatoh, onzabili, orey, ovengkol, ozigo, padauk, paldao, palissandre de Guatemala, pau amarelo, pau marfim, pulai, punah, quaruba, ramin, saqui-saqui, sepetir, sucupira, suren, tauari, teak, tiama, tola, white meranti, white seraya et yellow meranti (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)	4	0
44089015	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur ≤ 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'exclusion des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre et des bois de conifères)	3	0
44089035	Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur ≤ 6 mm (à l'exclusion des articles en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre ainsi qu'en bois de conifères)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44089085	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur ≤ 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre et des bois de conifères)	4	0
44089095	Feuilles pour placage (y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, des bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre et des bois de conifères)	4	0
44091011	Baguettes et moulures en bois de conifères, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires	exemption	0
44091018	Bois de conifères, y compris les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés «languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires» tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'exclusion des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires)	exemption	0
44092100	Bois de bambou, y compris les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés «languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires» tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout	exemption	0
44092910	Baguettes et moulures en bois, pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires (à l'exclusion des articles en bois de conifères et de bambou)	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44092991	Lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés «languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires» tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'exclusion des lames et frises en bois de conifères et de bambou)	exemption	0
44092999	Bois profilés «languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires» tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'exclusion des bois de conifères et de bambou ainsi que des lames et frises pour parquets, des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires)	exemption	0
44101110	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simplement poncés (à l'exclusion des panneaux dits «oriented strand board» et «waferboard», des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)	7	0
44101130	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'exclusion des panneaux dits «oriented strand board» et «waferboard», des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)	7	0
44101150	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'exclusion des panneaux dits «oriented strand board» et «waferboard», des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)	7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44101190	Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simplement poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'exclusion des panneaux dits «oriented strand board» et «waferboard», des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)	7	0
44101210	Panneaux dits «oriented strand board» [OSB], en bois, bruts ou simplement poncés	7	0
44101290	Panneaux dits «oriented strand board» [OSB], en bois (sauf bruts ou simplement poncés)	7	0
44101900	Panneaux dits «waferboard» et panneaux similaires, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simplement poncés ainsi que des panneaux dits «oriented strand board», des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)	7	0
44109000	Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)	7	0
44111210	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur ≤ 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	7	0
44111290	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur ≤ 5 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44111310	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur > 5 mm mais ≤ 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	7	0
44111390	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur > 5 mm mais ≤ 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	7	0
44111410	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface	7	0
44111490	Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits «MDF», d'une épaisseur > 9 mm, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface	7	0
44119210	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	7	0
44119290	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux simplement poncés ou de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44119310	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,5 \text{ g/cm}^3$ et $\leq 0,8 \text{ g/cm}^3$, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneau de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)	7	0
44119390	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $> 0,5 \text{ g/cm}^3$ mais $\leq 0,8 \text{ g/cm}^3$, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux simplement poncés ou de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)	7	0
44119410	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5 \text{ g/cm}^3$, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)	7	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44119490	Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5$ g/cm ³ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne dits «MDF», carton, panneaux simplement poncés ou de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)	7	0
44121000	Bois en bambou, plaqués, et bois stratifiés similaires en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneauyée, lattée ou lamellée (à l'exclusion des bois contre-plaqués, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	10	0
44123110	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur ≤ 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'exclusion des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	10	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44123190	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur ≤ 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'exclusion des bois d'okoumé, dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany «Swietenia spp.», palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose; des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) autres	7	0
44123200	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur ≤ 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et autres que de bois tropicaux visés à la note 1 de sous-position du présent chapitre (à l'exclusion du bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	7	0
44123900	Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur ≤ 6 mm (à l'exclusion du bambou, des bois contre-plaqués des n ^{os} 4412.31 et 4412.32, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) autres	7	0
44129410	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'exclusion du bambou, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur ≤ 6 mm, des panneaux dits «densifiés», des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	10	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44129490	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, à âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'exclusion du bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq$ 6 mm, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	6	0
44129930	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, contenant au moins un panneau de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'exclusion du bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq$ 6 mm, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	6	0
44129970	Bois plaqués et bois stratifiés similaires, ne contenant pas de panneaux de particules et sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'exclusion du bambou, des bois stratifiés ayant au moins un pli extérieur en bois autres que les bois de conifères, des bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq$ 6 mm, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)	10	0
44130000	Bois dits «densifiés», en blocs, planches, lames ou profilés	exemption	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44140010	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires, en bois tropicaux [okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose]	2,5	0
44140090	Cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets similaires en bois (sauf en bois tropicaux [okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose])	exemption	0
44151010	Caisses, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires, en bois	4	0
44151090	Tambours [tourets] pour câbles, en bois	3	0
44152020	Palettes simples et rehausses de palettes, en bois	3	0
44152090	Palettes-caisses et autres plateaux de chargement, en bois (à l'exclusion des cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport ainsi que des palettes simples et rehausses de palettes)	4	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44160000	Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y compris les merrains	exemption	0
44170000	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses, manches de balais ou de brosses, en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois (à l'exclusion des moules du n° 8480, des formes de chapellerie ainsi que des machines et parties de machines, en bois)	exemption	0
44181010	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «Swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose	3	0
44181050	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois de conifères	3	0
44181090	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles, en bois (à l'exclusion des bois d'okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «Swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose ainsi que des bois de conifères)	3	0

NC 07	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie
44182010	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils réalisés en okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «Swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose	3	0
44182050	Portes et leurs cadres et chambranles et seuils, en bois de conifères	exemption	0
44182080	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois (à l'exclusion des bois d'okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany «Swietenia spp.», imbuia, balsa, palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose ainsi que des bois de conifères)	exemption	0
44184000	Coffrages pour le bétonnage, en bois (à l'exclusion des panneaux en bois contre-plaqués)	exemption	0
44185000	Bardeaux [«shingles» et «shakes»], en bois	exemption	0
44186000	Poteaux et poutres, en bois	exemption	0
44187100	Panneaux assemblés pour revêtement de sol mosaïques, en bois	3	0
44187200	Panneaux pour revêtement de sol, multicouches, assemblés, en bois (à l'exclusion des panneaux pour revêtement de sol mosaïques)	exemption	0